



RAPPORT DE GESTION

Exercice 2012



SOMMAIRE

I – CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	1
II – ACTIVITES ET RESULTATS COMMERCIAUX.....	2
III – RAPPORT FINANCIER.....	5
IV – GESTION DES RISQUES.....	23
V – AUTRES INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.....	50



PARTIE I - CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Jamais dans l'histoire économique, une crise n'aura duré aussi longtemps.

Cela fait maintenant 5 ans - c'était au dernier trimestre 2008 - que la crise financière a éclaté aux Etats-Unis, avant de se propager aux autres pays, en touchant plus durement ceux de la zone Euro.

Dès 2010, la crise de dette souveraine a eu raison de la timide reprise qui s'amorçait, et l'année 2011 aura vu cette crise s'étendre à l'ensemble de l'Europe, touchant plus fortement tous les pays du Sud.

Alors que les solutions européennes à cette crise de la dette se mettent progressivement en œuvre, c'est au tour de la crise économique de s'amplifier et de se propager sur l'ensemble de notre continent. Ainsi, en France comme en Europe, la croissance du Produit Intérieur Brut devrait rester proche de 0,0% pour l'année 2012.

Les conséquences de cette croissance quasi-nulle sont dramatiques pour l'emploi. Le nombre de chômeurs (de catégorie A) en France s'établit en décembre 2012 à 3,1 millions, en hausse de 10% sur un an. Le taux de chômage dépasse désormais 10,5% de la population active, contre 9,9% l'année dernière.

Evidemment, cette situation impacte défavorablement la consommation des ménages, mise à mal également par les fortes hausses de prélèvements et taxes de toutes natures. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant alors de constater une baisse importante des nouveaux projets et des investissements, qui retarde d'autant la reprise de l'activité économique.

Pour autant, quelques conditions sont désormais en place, à commencer notamment par les taux des marchés financiers, revenus à des niveaux historiquement bas.

Les marchés boursiers donnent également le signe d'une amélioration et d'une confiance qui revient, l'indice CAC40 s'affichant finalement à 3.641 points fin décembre, en hausse de 15,2% sur l'année.

Dans ce contexte, l'économie du Finistère a été impactée à l'image de toute la France, avec augmentation du chômage, baisse du pouvoir d'achat des ménages et réduction des investissements.

PARTIE II - ACTIVITES ET RESULTATS COMMERCIAUX

L'année 2012 a permis à la Caisse régionale de poursuivre le développement de l'ensemble de ses activités commerciales au service du département et des Finistériens.

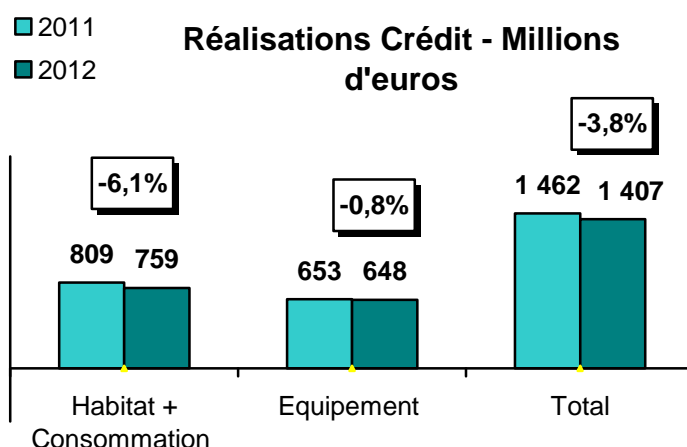
1. En crédits

Depuis près de deux ans, le contexte économique plus difficile pèse fortement sur la demande des crédits. Pour autant, la caisse régionale du Finistère est restée mobilisée pour accompagner au mieux les projets des Finistériens, et ce sont encore 1,4 milliard de nouveaux crédits qui ont été réalisés, soit un niveau comparable à celui de l'année passée.

Avec 647 millions d'euro, les crédits à l'habitat représentent près de la moitié de l'activité. Ce niveau est en repli de 7% par rapport à l'année 2011, mais compte tenu d'un ralentissement nettement plus important du marché, il correspond en réalité à une progression de la part de marché de la Caisse régionale.

Les crédits à la consommation sont affectés par le recul important des immatriculations de véhicules, qui représentent habituellement environ 60% de l'activité. Mais là aussi, la Caisse régionale reste fortement présente auprès de ses clients, avec même une légère hausse des réalisations de 1,2%.

Enfin, sur les crédits d'équipement pour les différents acteurs économiques - *professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités* -, la Caisse régionale enregistre un niveau de 648 millions d'euro, soit seulement 5 millions d'euro de baisse par rapport à l'année 2011, preuve d'un engagement toujours fort auprès des acteurs économiques du département.



Au total, forte de ces réalisations, la Caisse régionale accroît encore ses encours de crédits à l'économie du département de +2% sur l'année, avec un niveau qui atteint désormais 8,5 milliards d'euro. L'encours Habitat s'établit à 4,5 milliards d'euro, en progression de +3,5% sur un an.

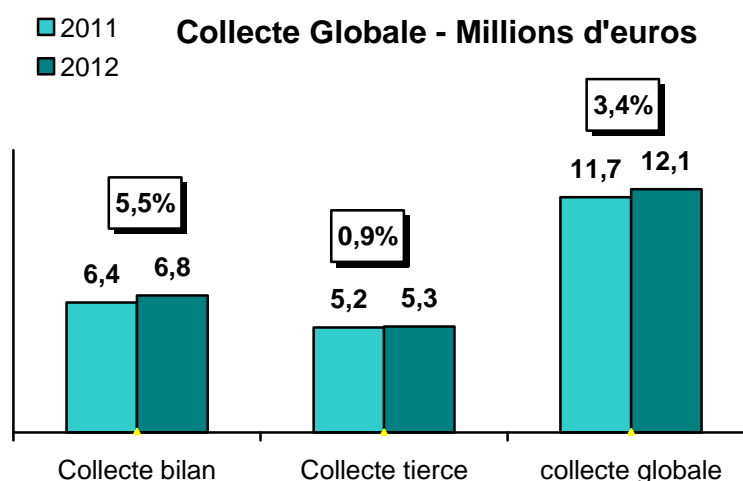
2. En Collecte

Au 31 décembre 2012, l'encours de collecte globale de la Caisse régionale atteint 12,1 milliards d'euro, en progression de +3,4% par rapport à l'année passée. Les évolutions engagées en 2011 se confirment en 2012, avec une forte réorientation de l'épargne des clients vers les produits de collecte bilancielle.

Ainsi, malgré un encours de dépôts en hausse de 1,2% seulement - et qui illustre à la fois le contexte économique plus difficile et la hausse du taux d'épargne moyen des ménages - la collecte bancaire de la Caisse régionale enregistre une forte hausse de + 5,5%. Cette performance se concentre sur deux gammes de produits principalement :

- d'une part la gamme des dépôts à terme, qui augmentent de + 25,5% sur l'année ; cela s'explique par les offres attractives mises en marché pour les clients, alliant à la fois liquidité, sécurité et rémunération,
- d'autre part la gamme des livrets réglementés, au premier rang desquels le Livret A. La hausse de ces encours a été amplifiée en fin d'année avec le relèvement des plafonds de collecte ; elle atteint finalement 315 millions d'euro, soit + 23,5% sur douze mois. Pour partie, cette progression s'est faite au détriment des autres livrets non réglementés et de l'épargne bilan moyen terme (Epargne logement principalement).

Dans le même temps, les encours de valeurs mobilières progressent de 2,9%, bénéficiant notamment du rebond des marchés boursiers au cours du dernier trimestre 2012. En assurance vie enfin, la Caisse régionale est restée à l'écoute des besoins de ses clients, et malgré l'attraction plus forte de l'épargne Bilan, l'encours est demeuré stable sur l'année, à près de 4 milliards d'euro.



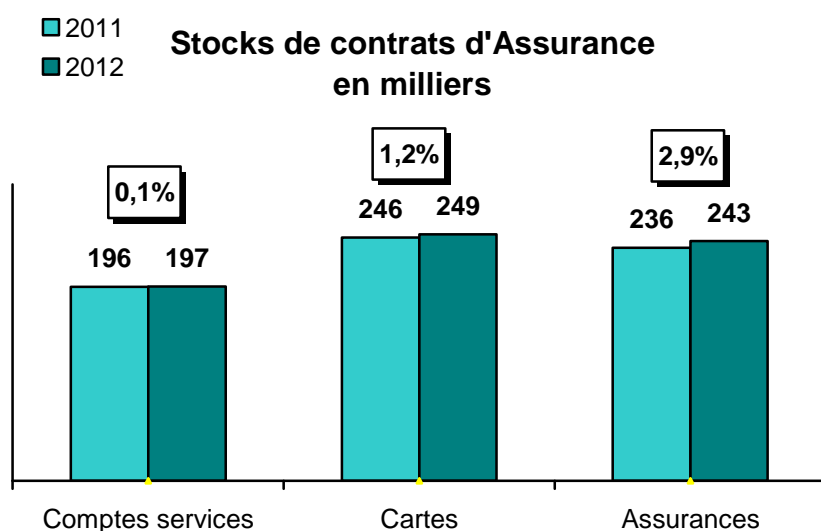
3. En Services bancaires et en assurances

Au-delà de ses activités traditionnelles de Collecte et de Crédit, le Crédit Agricole du Finistère répond également aux besoins de ses clients en termes de services bancaires et de contrats d'assurance des biens et des personnes.

Pour **les services bancaires**, la Caisse régionale a depuis longtemps équipé la très grande majorité de ses clients. Cela concerne deux domaines principaux :

- En premier lieu, celui des Comptes Services, dont le stock est globalement stable avec près de 197.000 clients particuliers, professionnels ou agriculteurs. Pour mieux répondre aux attentes des clients, et leur permettre de consommer plus directement les seuls services dont ils ont besoin, la Caisse régionale propose depuis novembre 2012 une nouvelle gamme de comptes services : le Compte A Composer, que chaque client peut ainsi adapter directement en fonction de ses attentes ;
- En second lieu, celui des cartes bancaires ; déjà à un niveau élevé, le stock progresse encore en 2012, pour approcher 249.000 contrats. Cette progression s'explique en partie par une offre régulièrement enrichie, avec notamment au cours de l'année 2012 le lancement de la « carte sans contact », une première dans le monde bancaire et qui témoigne de notre fort esprit d'innovation au service de nos clients.

Pour **les assurances des biens et des personnes**, la Caisse régionale poursuit son développement sur l'ensemble des produits, avec un stock qui atteint 243.000 contrats. Sur l'année 2012, ce sont près de 37.000 nouveaux contrats qui ont été souscrits par les particuliers ou les professionnels, tant pour l'assurance des biens que pour l'assurance des personnes. Les produits récents confirment leur succès auprès de nos clients, notamment GAEL : la Garantie pour les Achats En Ligne.



En synthèse, l'activité commerciale 2012 reste bien orientée, dans un contexte économique plus difficile. La Caisse régionale a été au rendez vous de ses priorités - sur la collecte Bilan et sur les crédits Habitat notamment - et elle conforte ses positions de leader du département sur les activités de Collecte et de Crédit.

PARTIE III - RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires et conformément aux règles définies par Crédit Agricole S.A., agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole. Ces principes et méthodes comptables, ainsi que les faits marquants ayant eu des incidences sur les comptes de l'exercice, sont précisés dans les notes annexes de ce Rapport.

Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Les faits marquants de l'exercice sont détaillés en première partie des annexes aux comptes individuels et consolidés ; la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère n'a pas connu d'événement significatif postérieur à la clôture.

1. COMPTES SOCIAUX

Le total du Bilan social arrêté au 31 décembre 2012 s'établit à 10.019 millions d'euro, stable par rapport à fin décembre 2011.

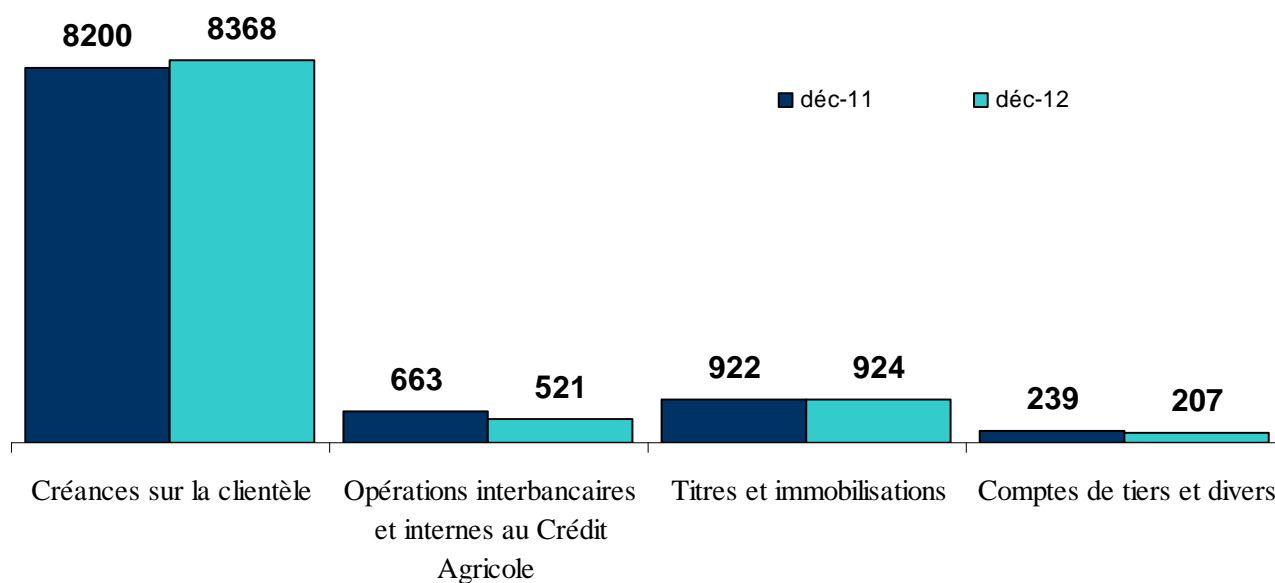
Bilan - Actif social

A l'actif, plus de 83% du bilan est constitué des **créances sur la clientèle**. Ce poste progresse de 2,0%, en relation directe avec les évolutions de l'activité crédit commentées précédemment. Il explique 168 millions d'euro de hausse du total bilan.

En sens inverse, les **opérations interbancaires et internes au Crédit Agricole** baissent de 142 millions d'euro, compte tenu notamment de l'optimisation de la gestion de Trésorerie, et d'un niveau plus faible d'excédents de trésorerie placés à Crédit Agricole SA.

Par ailleurs, les « **titres et immobilisations** » sont stables, à 924 millions d'euro. Au sein de ce poste, la participation de la Caisse régionale du Finistère dans la SAS rue de La Boétie est de 392 M€, équivalente à celle de fin 2011.

Bilan (comptes sociaux) - actif - en millions d'euros



Bilan - Passif social

Au passif, deux agrégats permettent d'assurer le refinancement des créances à la clientèle.

En premier lieu, les **opérations interbancaires et internes au Crédit Agricole**, à hauteur de 5,4 milliards d'euro. Cet agrégat regroupe à la fois :

- ⇒ les « avances miroirs », qui représentent 50 % des ressources d'épargne collectées par la Caisse Régionale et remontées à Crédit Agricole S.A. Malgré la hausse de la collecte bilan, ce poste est stable car une part croissante des encours est centralisée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.
- ⇒ Les « avances traditionnelles » qui représentent 50 % des prêts sur avances antérieurs au 1er janvier 2004 ; cet encours diminue au rythme de l'amortissement des crédits correspondants.
- ⇒ les « avances globales », que la Caisse régionale peut solliciter auprès de Crédit Agricole S.A. depuis le 1er janvier 2004, à hauteur maximale de 50 % des nouvelles réalisations de crédits amortissables de 24 mois ou plus.
- ⇒ Enfin, des avances « spécifiques » mises en œuvre dans le cadre des mesures qui ont suivi la crise financière de 2011 (SFEF, CA COVERED BONDS, ...).

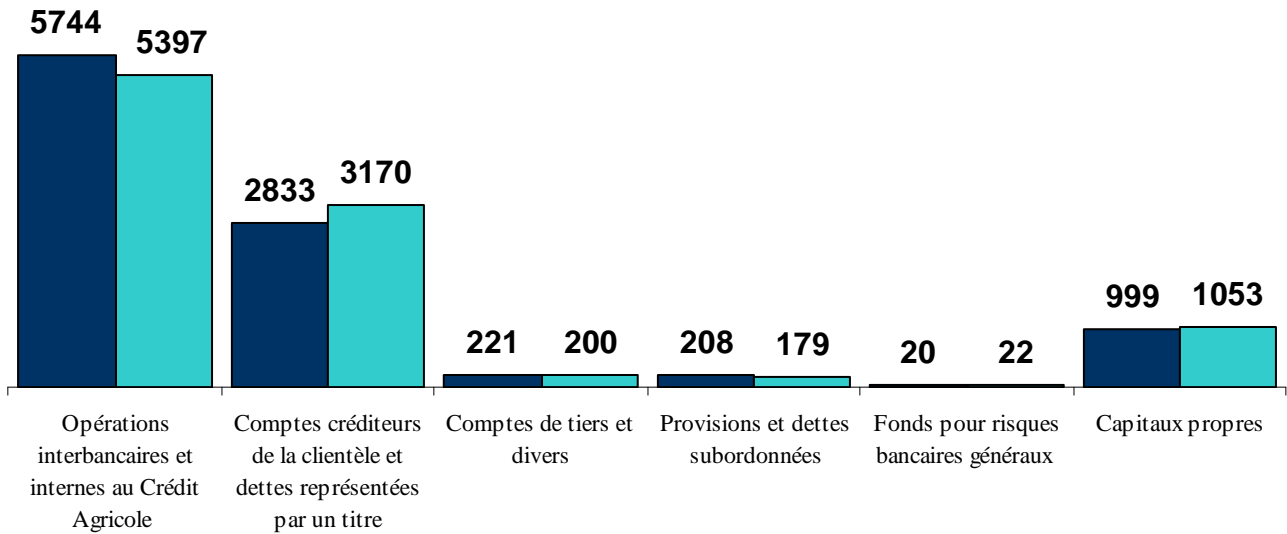
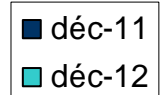
Cet agrégat diminue de 6% car la Caisse régionale a moins recouru aux avances globales pour refinancer ses crédits.

En second lieu, les **comptes créditeurs de la clientèle et dettes représentées par un titre**. Cet agrégat progresse fortement, de 337 millions d'euro, et atteint désormais 3,2 milliards d'euro. Cela s'explique à la fois :

- ⇒ Par la hausse des comptes créditeurs de la clientèle de +10,9%. Il s'agit là de la collecte conservée à 100% par la Caisse régionale dans son bilan, avec cette année de fortes progressions principalement sur les dépôts à terme ;
- ⇒ Par les dettes représentées par un titre ; le moindre recours aux avances globales évoqué précédemment explique la part plus importante de ce poste dans le refinancement des crédits.

L'autre poste important au passif correspond aux **capitaux propres**, qui progressent à 1,053 milliard d'euro sous les effets de la mise en réserve du résultat conservé de 2011 et du résultat 2012 en attente d'affectation.

Bilan (comptes sociaux) - passif - en millions d'euros



Compte de Résultat social

Le produit net bancaire atteint 277,1 millions d'euro au 31 décembre 2012, soit une progression de 2,6% par rapport à l'année précédente.

Cette progression du PNB provient essentiellement des charges d'intérêts, qui diminuent de -11% par rapport à l'année 2011. Cela correspond à une réduction des charges de -26 millions d'euro, qui s'explique à la fois :

- ⇒ par une opération de remboursement anticipé d'avances globales intervenue en 2011, qui avait généré une soulte de 11 millions d'euro ; cette charge ne retrouve pas son équivalent dans les comptes 2012
- ⇒ et par un contexte de taux de marché très favorable, en forte baisse, qui a permis de réduire sensiblement le coût des refinancements interbancaires, notamment sur la partie court terme.

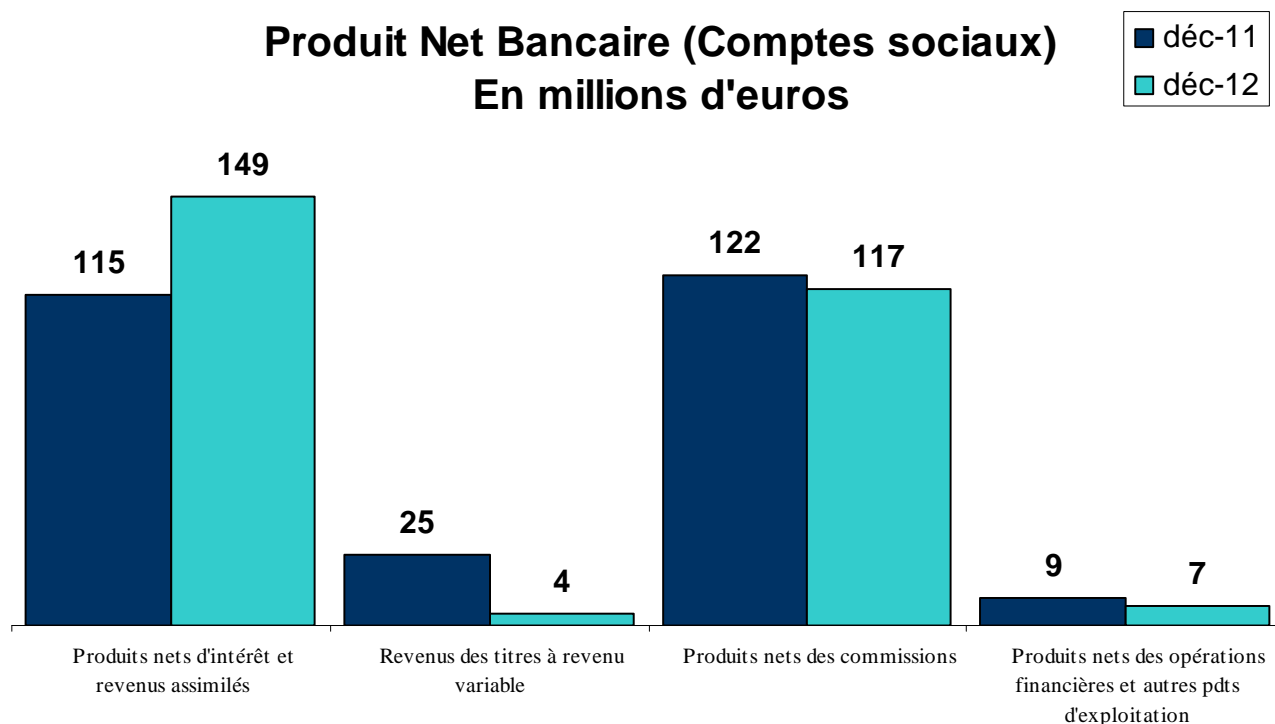
Dans une moindre mesure, l'activité crédit participe aussi à la hausse du produit net bancaire, avec des intérêts sur prêts en progression de +2,2% sur l'année.

A l'inverse, la Caisse régionale enregistre un repli des commissions et facturations, avec trois explications principales :

- ⇒ la baisse des commissions liées à la collecte non conservée au bilan ; cela est vrai principalement sur la collecte centralisée au niveau de Crédit Agricole SA, et dont les commissions sont affectées par la baisse des taux de remplacement des ressources. Cela est vrai dans une moindre mesure sur les commissions de collecte tierce (assurance vie et valeur mobilière), en raison de l'activité plus faible cette année.
- ⇒ le ralentissement de l'activité crédit, qui se traduit par une baisse des commissions liées à la production nouvelle (frais de dossier et d'engagement principalement)
- ⇒ l'impact défavorable des règlementations qui remettent en cause certaines commissions ; en 2012, cela concerne essentiellement les modifications intervenues sur la Commission Interbancaire de Paiement liée aux transactions par carte bancaire.

Enfin concernant le produit net bancaire, nous noterons le repli important des revenus des titres, de -20 millions d'euro globalement. Cela correspond principalement :

- ⇒ à l'absence de dividendes perçus de la part de la SAS la boétie, et qui représentaient 13,7 millions d'euro dans les comptes de l'exercice 2011
- ⇒ à la moindre externalisation de plus values latentes ; en 2011, des cessions étaient intervenues en même temps que la Caisse régionale avait supporté la soulte de remboursement anticipé d'avances globales évoquée précédemment.



Les charges d'exploitation (yc amortissement) s'établissent à 161,8 millions d'euro au 31 décembre 2012.

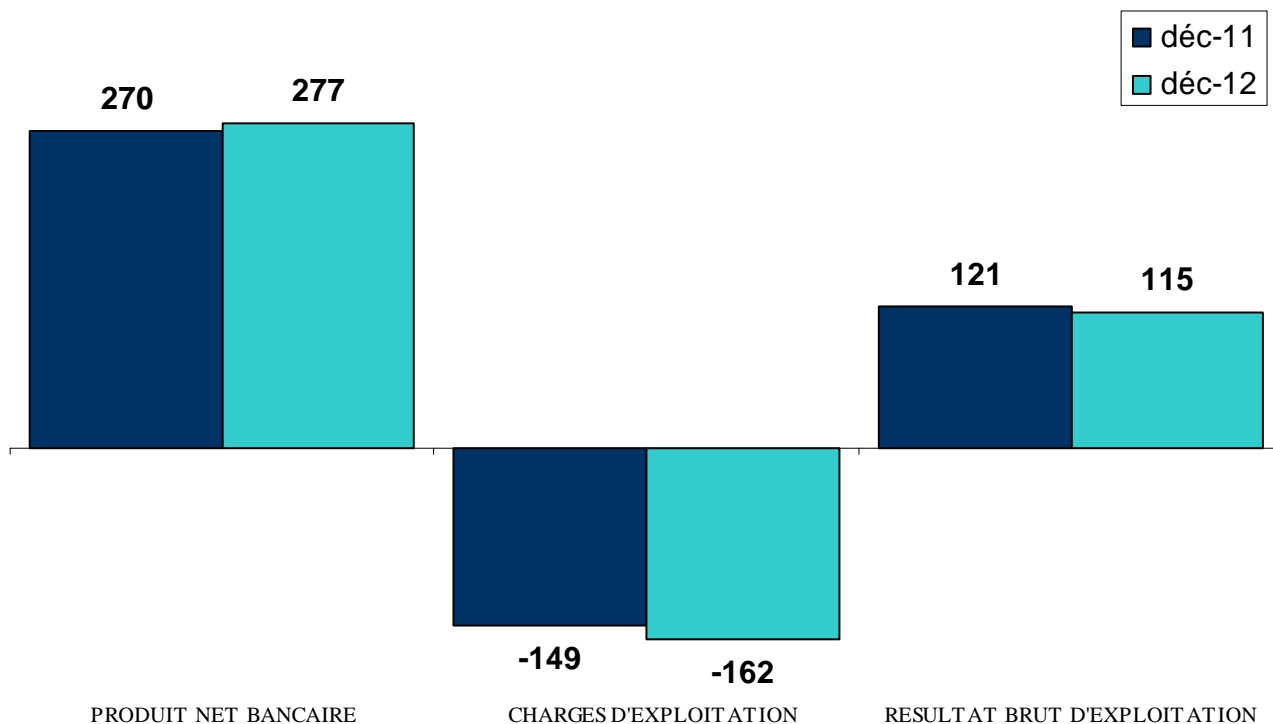
Elles progressent de 12,7 millions d'euro (8,5%), avec trois explications principales :

- ⇒ Les charges informatiques, y compris les surcoûts liés à « l'investissement » NICE, expliquent 3,1 millions d'euro de hausse. Sur trois ans, la progression est de 63%, mais le point haut a été atteint, et ces coûts baisseront dès l'année prochaine.
- ⇒ Les impôts et taxes expliquent 4,2 M€. Là aussi, la hausse est de 62% en trois ans.
- ⇒ Les engagements provisionnés expliquent 4,3 millions d'euro. Les écritures de provisionnement sont défavorables cette année, accentuées par les taux bas qui impactent les valorisations des engagements sociaux et par les provisions plus importantes des reports de congés suite au projet NICE. En 2011, ces provisionnements avaient été globalement neutres sur le compte de résultat.

Ainsi, en dehors de ces trois domaines, les charges de fonctionnement restent bien maîtrisées, en progression de seulement 1,1 million d'euro sur l'année.

La hausse importante des charges, plus forte que celle du Produit Net Bancaire, conduit à une hausse du coefficient d'exploitation, qui passe de 55,17% fin 2011 à 58,38% fin 2012.

Le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 115,3 millions d'euro, contre 121,1 millions d'euro fin 2011.



Quatre éléments principaux affectent ensuite l'évolution du Résultat Brut d'Exploitation :

La progression importante du coût du risque, de 3,6 à 13,5 millions d'euro.

L'année 2011 avait enregistré un niveau exceptionnellement bas, car des dotations aux provisions importantes de 2010 s'étaient traduites par des reprises supplémentaires en 2011. Ainsi, nous retrouvons en 2012 un niveau de coût du risque cohérent avec les difficultés croissantes engendrées par la crise économique. Le taux de créances douteuses et litigieuses passe de 3,11% fin 2011 à 3,12% fin 2012, soit une hausse des encours CDL de 5,9 millions d'euro. Dans le même temps, le taux de couverture de ces créances passe de 68,7% à 65,9% entre fin 2011 et fin 2012.

Une charge nette de 23 millions d'euro sur actifs immobilisés.

Cela correspond pour l'essentiel au dénouement d'un montage fiscal (SNC Cotentin), à hauteur de 21 millions d'euro. A noter toutefois que cette opération reste globalement neutre sur le résultat de l'année, car une reprise d'impôt différé du même ordre est comptabilisée en déduction de la charge fiscale de l'exercice.

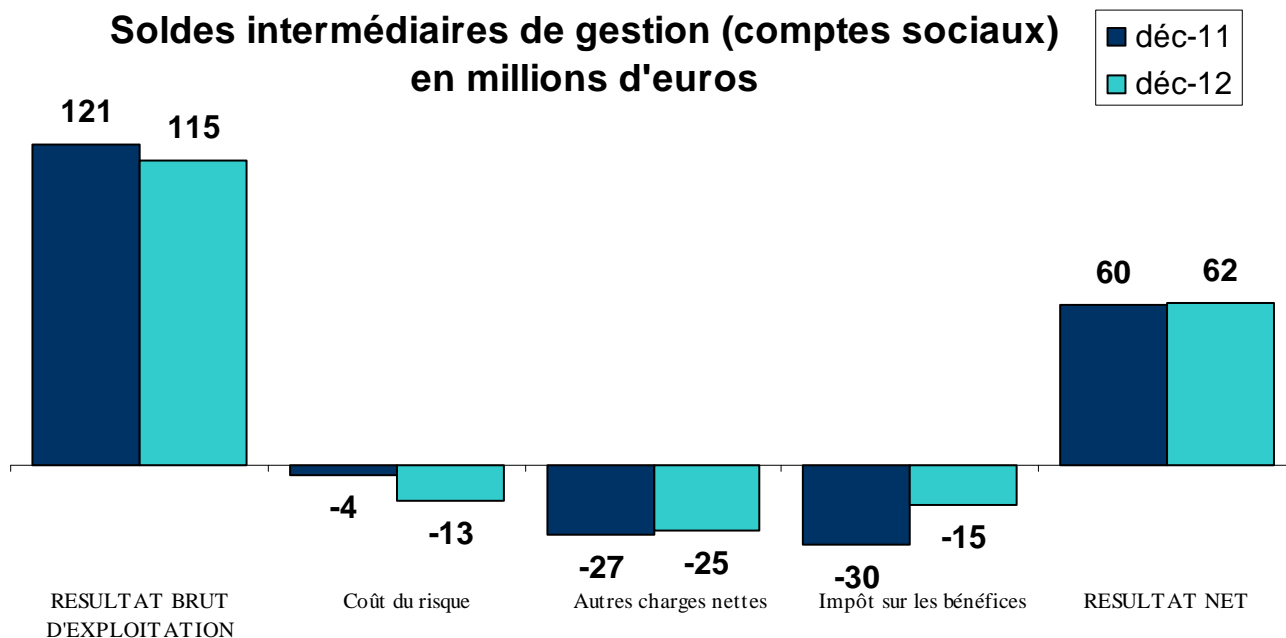
Une provision en Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 2,2 millions d'euro.

En 2011, l'analyse du coût du risque crédit sur longue période avait mis en évidence le caractère exceptionnel du niveau de la charge comptabilisée en coût du risque individualisé. Ainsi, l'analyse sur longue période avait conduit à assurer un niveau global de provisionnement des créances de 3,15%, et s'était traduite par un complément de provisions sous forme de F.R.B.G. de 19,6 millions d'euro. Cette année, la Caisse régionale a complété cette provision à hauteur de 2,2 millions d'euro. Au total, l'ensemble des provisions collectives (BALE II, filière et FRBG) est porté à 109 millions d'euro, maintenant la couverture globale des créances à hauteur de 3,15%.

La baisse de la charge fiscale, de 30,2 à 15,2 millions d'euro.

Ce recul s'explique à hauteur de 21 millions d'euro par le dénouement du montage fiscal SNC Cotentin évoqué précédemment. Ainsi, retraitée de cette opération, la charge fiscale progresse à plus de 36 millions d'euro en lien avec l'augmentation du résultat fiscal de 17%.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat net de 2012 est de 61,5 millions d'euro, en hausse de 1,7% par rapport à 2011.



Le total Bilan est stable, à 10 milliards d'euro, et les capitaux propres (hors résultat de l'année en cours et report à nouveau) augmentent de 5,6 %. Ces évolutions se traduisent par une baisse du « ROE », et par une légère progression du « ROA ».

	2010	2011	2012
ROE (Ratio de rentabilité des fonds propres)	6,60%	6,44%	6,21%
ROA (Ratio de rentabilité du total bilan)	0,61%	0,60%	0,61%

Sur base sociale

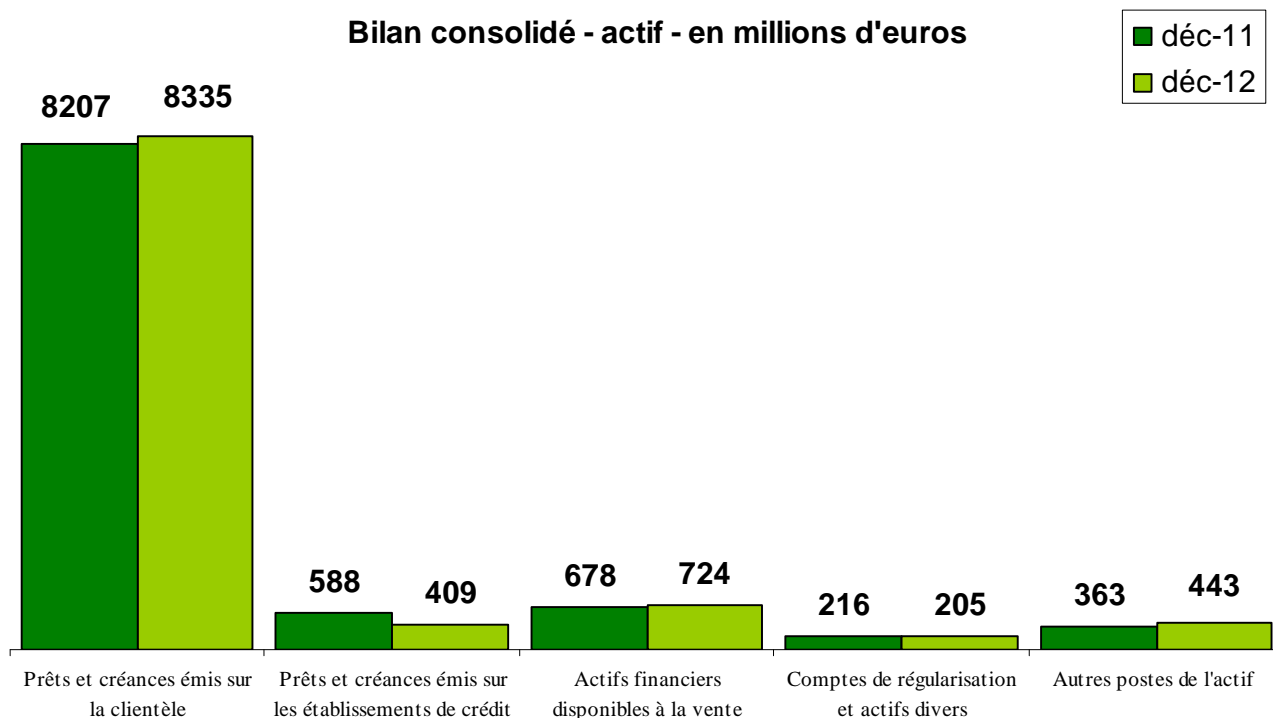
2. COMPTES CONSOLIDES

Le total du Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2012 s'établit à 10.116 millions d'euro, en hausse de 0,6 % par rapport à décembre 2011. Il est supérieur au bilan social de 96 millions d'euro seulement, si bien que les commentaires apportés dans la partie « comptes sociaux » du rapport financier s'appliquent aussi au bilan consolidé.

Bilan - Actif Consolidé

A l'actif, nous retrouvons la part prépondérante des prêts et créances émis sur la clientèle, qui représentent 83% du total bilan. Ce poste progresse de 1,6% en relation avec l'activité commerciale présentée précédemment.

Nous retrouvons également la baisse des prêts et créances émis sur les établissements de crédits, tandis que les actifs financiers disponibles à la vente progressent notamment du fait de l'acquisition de deux nouvelles lignes d'OPCVM pour 52 millions d'euros et de l'amélioration globale des valeurs de marché sur le stock de titres en portefeuille dont notamment UNEXO pour +6,7 millions d'euros. A contrario, les dépréciations durables sur les titres Rue La Boétie et Sacam International pour -11,9 millions d'euros viennent diminuer ce poste.

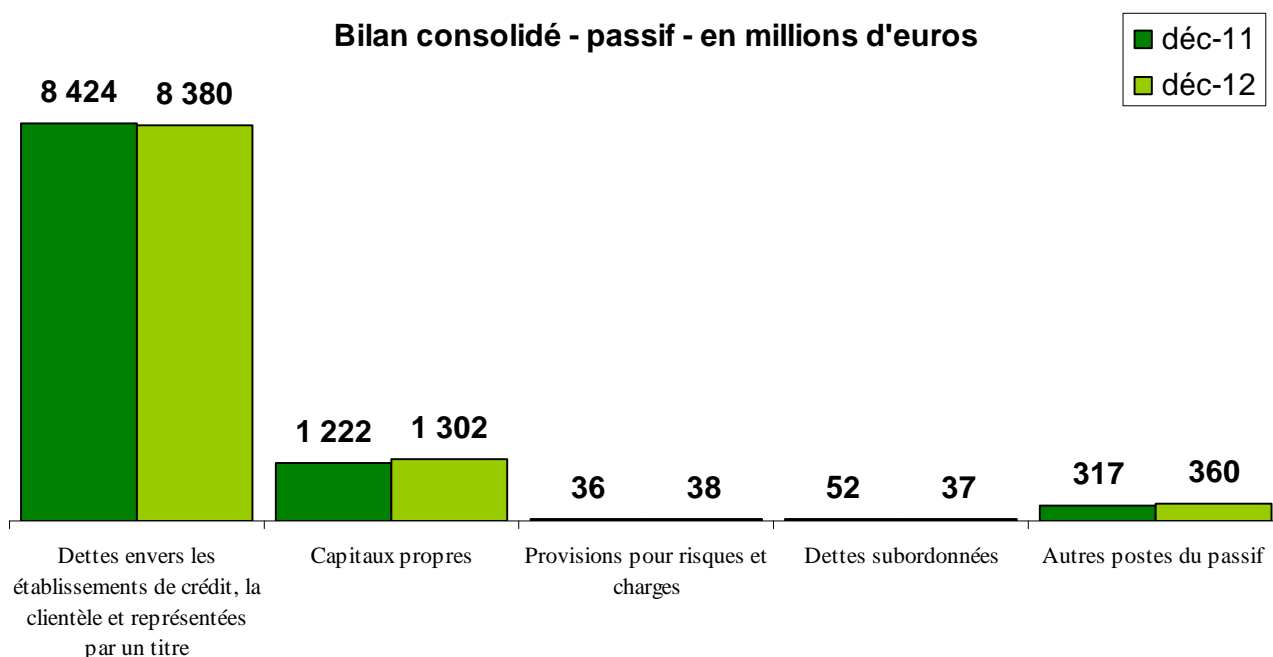


Bilan - Passif Consolidé

Au passif, nous retrouvons pour près de 8,4 milliards d'euro les différentes dettes (interbancaires ou clientèles) qui financent les crédits, et qui ont été commentées dans les comptes sociaux.

Par ailleurs, le poste « capitaux propres » progresse de 80 millions d'euro, avec principalement la mise en réserve du résultat non distribué de l'année précédente pour 67 millions d'euro, ainsi que la progression du capital des Caisses Locales pour 31 millions d'euro. Ces deux facteurs favorables sont atténués par le repli du résultat de l'année en attente d'affectation pour -18 millions d'euro.

Bilan consolidé - passif - en millions d'euros



Compte de Résultat Consolidé

Le résultat net consolidé ressort à 59,7 millions d'euro, en retrait de 1,8 millions d'euro par rapport au résultat social. L'année passée, l'écart était plus important car 19,6 millions de dotations aux provisions FRBG étaient passées en charges dans les comptes sociaux, mais non prises en compte dans les comptes consolidés. Cette année, la dotation nette aux FRBG, impactant le résultat social uniquement, n'est que de 2,2 millions d'euro.

Sur les soldes intermédiaires de Gestion, les comptes consolidés sont marqués par le traitement différent du dénouement du montage fiscal SNC Cotentin. Ainsi, le PNB consolidé est réduit d'un peu moins de 21 millions d'euro, alors que cette charge se retrouve dans le résultat net sur actifs immobilisés dans les comptes sociaux. Dans les deux cas, cette charge a sa « contrepartie » dans la charge fiscale. En dehors de ces éléments, les autres écarts de consolidation correspondent essentiellement

→ dans le PNB :

- ⇒ à la dépréciation durable des titres de SACAM international (environ - 7,8 millions d'euro dans le PNB)
- ⇒ à la dépréciation durable des titres de la SAS La Boétie (environ - 5 millions d'euro dans le PNB)
- ⇒ aux écarts de valorisations des instruments financiers (environ + 3,2 millions d'euro globalement)
- ⇒ à l'annulation des charges d'intérêts versés aux Caisses Locales, pour près de + 3,3 millions d'euro
- ⇒ à la contribution du fonds dédié Force Iroise dans le PNB consolidé pour +1,8 millions d'euro.

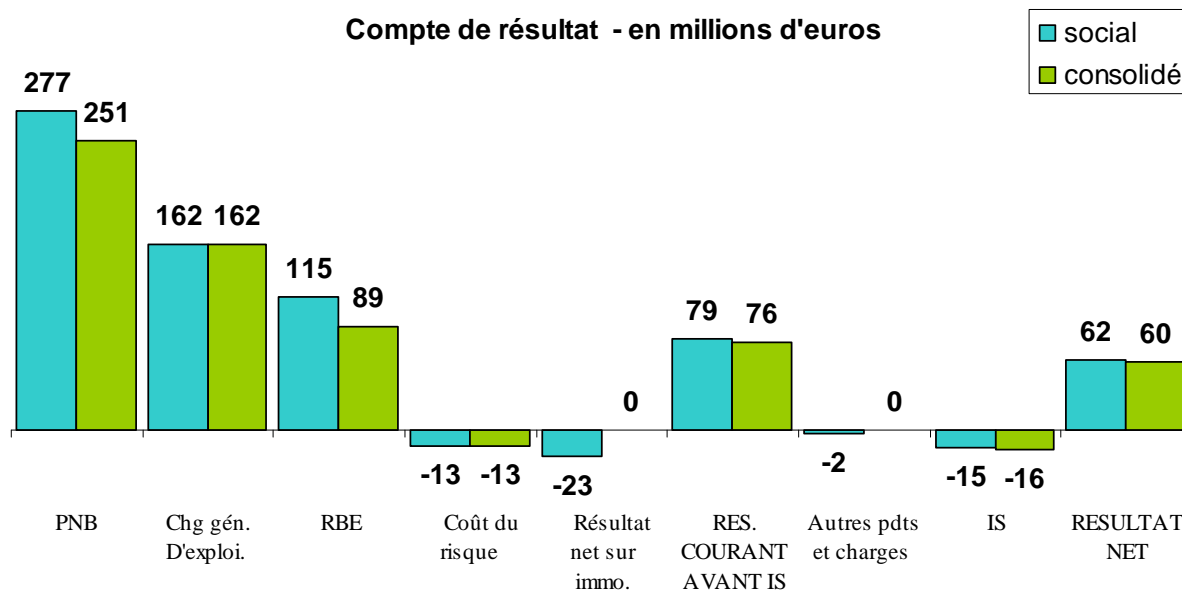
→ dans les charges de fonctionnement :

- ⇒ à la non prise en compte de +1,3 million d'euro environ lié aux provisions sur engagements sociaux traité en écart actuariel dans les comptes consolidés.
- ⇒ à l'intégration des charges des Caisses locales pour environ -1,0 million euro.

Les autres écarts de résultat proviennent :

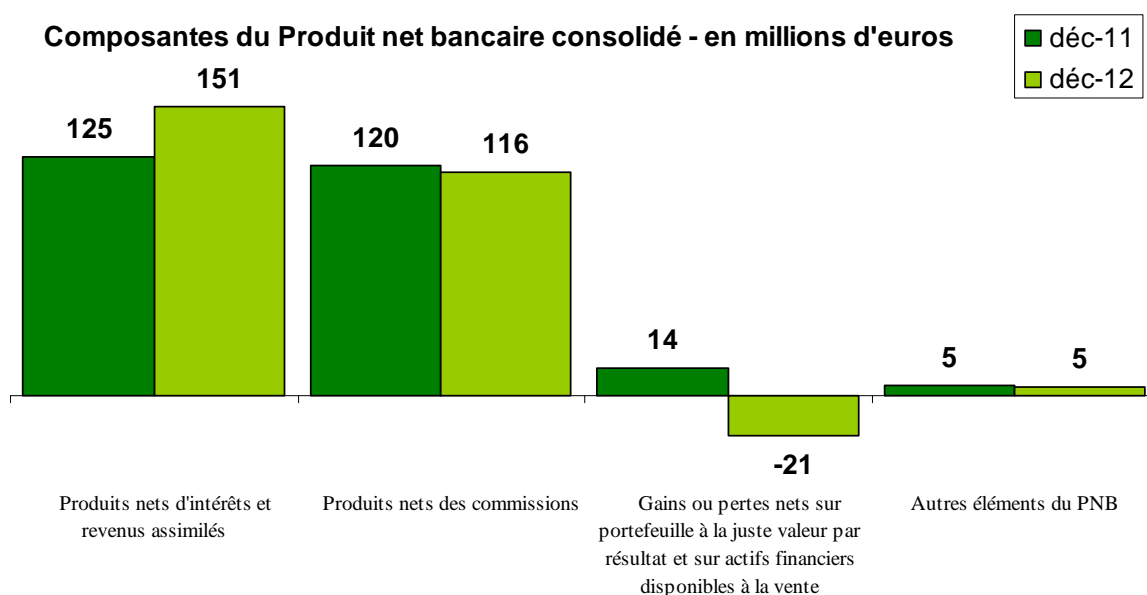
- ⇒ des autres produits et charges pour 2 millions d'euro, avec principalement la dotation aux provisions FRBG de 2,2 millions d'euro dans les comptes sociaux non prise en compte dans les comptes consolidés

- ⇒ de la charge fiscale pour -1,2 millions d'euro, sous les effets notamment des retraitements des différents impôts différés.



Le PNB consolidé présente les évolutions suivantes :

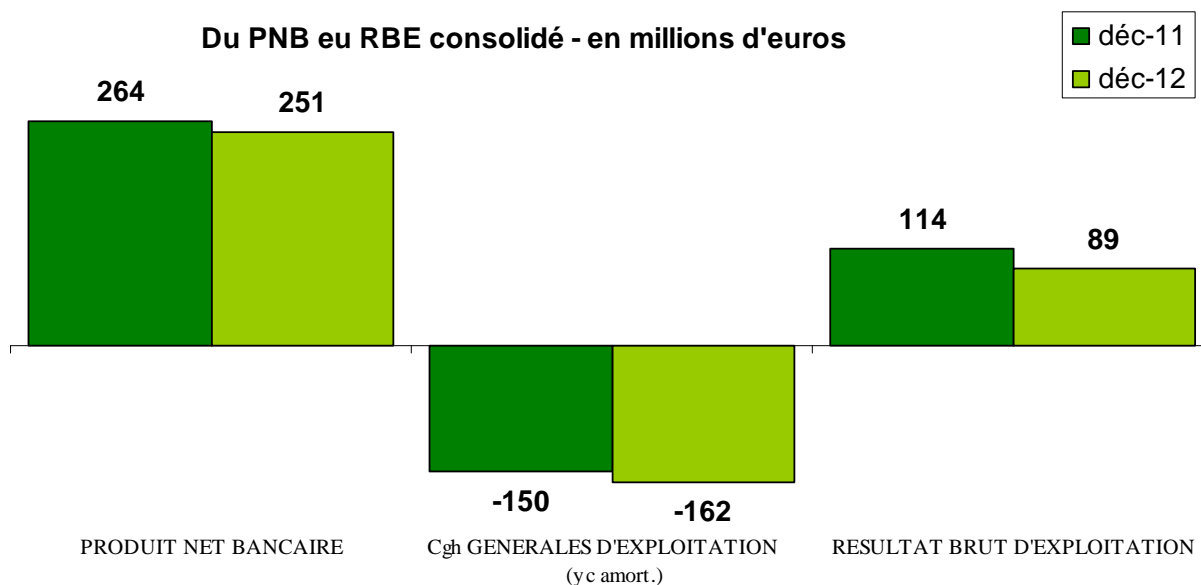
- ⇒ une hausse de 125 à 151 millions d'euro des produits nets d'intérêts et assimilés : comme dans les comptes sociaux, cela correspond à la soule de 11 millions d'euro qui pesait sur les charges de 2011, et au contexte de taux 2012 favorable qui se traduit par la baisse importante des charges de refinancement interbancaires.
- ⇒ Un recul des produits net des commissions, principalement celles liées à la collecte (cf comptes sociaux)
- ⇒ une baisse des produits nets sur portefeuille et sur actifs financiers, résultant de l'absence du dividende « SAS La Boétie », de l'impact en charge du dénouement du montage fiscal SNC Cotentin, et des dépréciations dures sur les titres Sacam International et Rue La Boétie.
- ⇒ Une stabilité des autres éléments de PNB.



Ainsi, le produit net bancaire ressort à 251 millions d'euro, en repli de -5% par rapport à 2011.

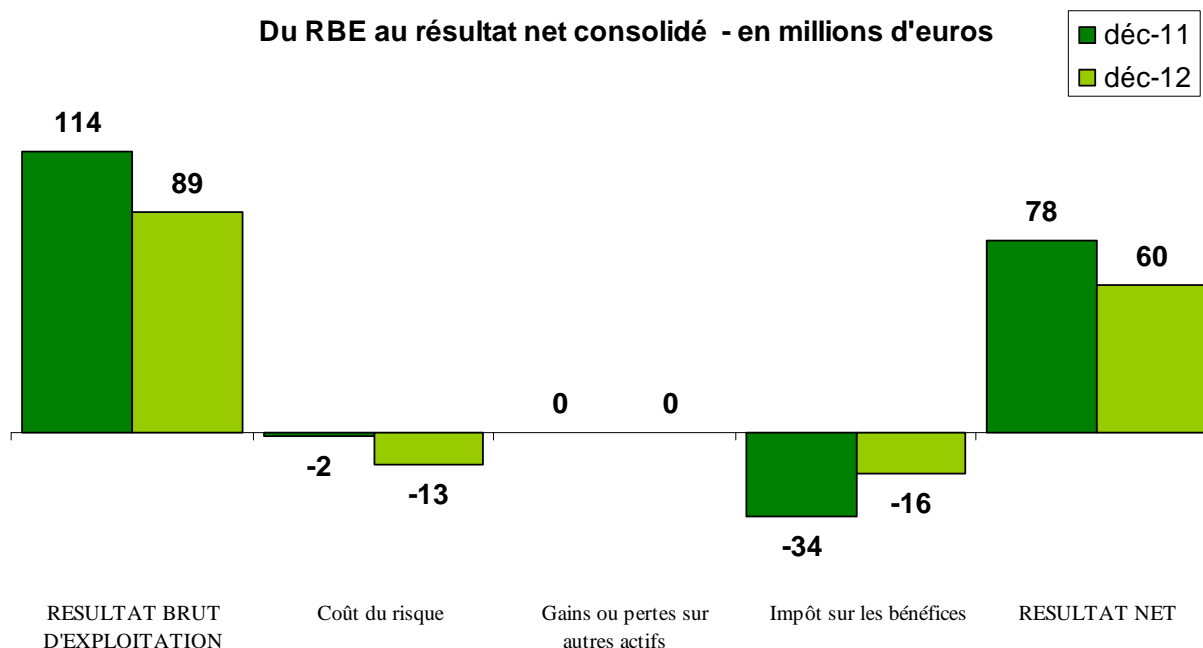
Les charges générales d'exploitation consolidées ressortent à 162 millions d'euro, sans écart majeur par rapport aux charges des comptes sociaux. La forte évolution par rapport à 2011 provient des facteurs déjà commentés précédemment, notamment les impacts du projet informatique NICE, et les hausses significatives des différents impôts et taxes.

Ainsi, le Résultat brut d'exploitation ressort à 89 millions d'euro, pénalisé par la baisse du produit net bancaire et par la hausse des charges générales d'exploitation.



Du RBE au résultat net, nous retrouvons comme dans les comptes sociaux :

- ⇒ le coût du risque à hauteur de 13 millions d'euro
- ⇒ la charge fiscale de 16 millions d'euro (et de 37 millions d'euro en neutralisant l'impact du dénouement du montage fiscal SNC Cotentin).



Au final, le Résultat net consolidé atteint 59,7 millions d'euro.

3. PERSPECTIVES 2013

Au niveau mondial, la croissance économique retrouve des niveaux comparables - voir supérieurs - aux niveaux des années d'avant crise. Mais cette croissance mondiale est inégalement répartie, et le continent Européen reste en décalage important par rapport aux principaux acteurs que sont les Etats Unis et l'Asie.

La croissance économique de la France devrait rester limitée, affectée par le chômage historiquement haut qui freine la consommation des ménages, et par des perspectives qui n'encouragent pas encore à la reprise des investissements productifs.

Cela n'altère en rien la volonté de la Caisse régionale de participer activement au développement de son territoire. Au contraire même !

Ainsi, nous entendons poursuivre nos efforts de collecte bancaire afin de financer un maximum de projets créateurs de richesses sur notre département.

Pour cela, nous pourrions nous appuyer sur de nombreux atouts :

- nos offres d'abord, régulièrement améliorées pour répondre au mieux aux besoins de nos clients
- nos expertises ensuite, tant au niveau de la Caisse régionale elle-même que des compétences partagées avec les autres Caisses Régionales Bretonnes dans le cadre de la coopération bretonne;
- notre implantation de proximité aussi, sur l'ensemble du territoire, complétée par des structures spécialisées pour les clientèles professionnelles, entreprises, collectivités, ...

Nous commencerons également à bénéficier des apports technologiques de notre nouveau système informatique NICE, commun à l'ensemble des Caisses régionales, et que nous avons installé avec succès dans la Caisse Régionale du Finistère en novembre 2012.

Enfin, nous poursuivons en 2013 des évolutions remarquables au service de l'amélioration de la Relation Clientèle. A la suite de 2012, nous continuerons de décliner de nouveaux engagements Relationnels. Nous déploierons également une nouvelle approche de l'accueil et du conseil des clients pour mieux répondre à leur besoins.

Cela renforcera la relation utile et durable que nous construisons avec les Finistériens, et cela viendra sans nul doute conforter les succès déjà amorcés en 2012 en termes de conquête de nouveaux clients et de nouveaux sociétaires.

Ainsi, dans le contexte de taux actuel, les progressions d'activités attendues devraient permettre une consolidation de notre Produit net Bancaire. La maîtrise de nos charges de fonctionnement et de nos risques crédits permettront alors de dégager un résultat net comparable à celui de l'année 2012, sous réserve de pressions fiscales ou réglementaires trop fortes qui viendraient pénaliser les résultats de la Caisse régionale.

4. TABLEAUX DETAILLES

BILAN SOCIAL - ACTIF de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-12	déc.-11	Variations en %
Opérations interbancaires et assimilées	95 776	37 395	156,1
Caisse, banques centrales, CCP	26 931	26 187	2,8
Effets publics et valeurs assimilées	33 132	0	-
Créances sur les établissements de crédit	35 713	11 208	218,6
Opérations internes au Crédit Agricole mutuel	425 705	625 513	-31,9
Opérations avec la clientèle	8 367 735	8 200 426	2,0
Opérations sur titres	367 489	349 160	5,2
Obligations et autres titres à revenu fixe	122 781	154 494	-20,5
Actions et autres titres à revenu variable	244 708	194 666	25,7
Valeurs immobilisées	556 614	572 931	-2,8
Participations et autres titres détenus à long terme	492 444	492 517	0,0
Parts dans les entreprises liées	12 650	27 122	-53,4
Immobilisations incorporelles	916	1 008	-9,1
Immobilisations corporelles	50 604	52 284	-3,2
Capital souscrit non versé		0	
Actions propres	0	0	-
Comptes de régularisation et actifs divers	206 658	238 918	-13,5
Autres actifs	119 966	126 514	-5,2
Comptes de régularisation	86 692	112 404	-22,9
Total de l'Actif	10 019 977	10 024 343	0,0

BILAN SOCIAL - PASSIF

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-12	déc.-11	Variations en %
Opérations interbancaires et assimilées	1 815	2 751	-34,0
Banques centrales, CCP	0	0	-
Dettes envers les établissements de crédit	1 815	2 751	-34,0
Opérations internes au Crédit Agricole Mutuel	5 394 695	5 740 815	-6,0
Comptes créditeurs de la clientèle	2 271 755	2 048 680	10,9
Comptes d'épargne à régime spécial	33 783	33 274	1,5
Autres dettes	2 237 972	2 015 406	11,0
Dettes représentées par un titre	897 800	784 597	14,4
Comptes de régularisation et passifs divers	200 046	221 070	-9,5
Autres passifs	60 302	64 479	-6,5
Comptes de régularisation	139 744	156 591	-10,8
Provisions et dettes subordonnées.	179 397	207 748	-13,6
Provisions	142 346	155 428	-8,4
Dépôts de garantie à caractère mutuel	0	0	-
Dettes subordonnées	37 051	52 320	-29,2
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	21 800	19 600	11,2
Capitaux propres	1 052 669	999 082	5,4
Capital souscrit	100 074	100 074	0,0
Primes d'émission	142 443	142 443	0,0
Réserves	747 641	695 096	7,6
Ecarts de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement	979	982	-0,3
Report à nouveau (+/-)			
Résultat de l'exercice	61 532	60 487	1,7
Total du Passif	10 019 977	10 024 343	0,0

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc-12	déc-11	Variations en %
Intérêts et produits assimilés	362 500	354 776	2,2
Intérêts et charges assimilées	-213 763	-240 193	-11,0
Revenus des titres à revenu variable	4 407	24 762	-82,2
Commissions (produits)	138 622	140 703	-1,5
Commissions (charges)	-21 618	-19 152	12,9
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	572	429	33,3
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4 024	6 756	-40,4
Autres produits d'exploitation bancaire	4 311	4 039	6,7
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 983	-1 952	1,6
Produit net bancaire	277 072	270 168	2,6
Charges générales d'exploitation	-155 866	-142 942	9,0
Frais de personnel	-95 203	-84 553	12,6
Autres frais administratifs	-60 663	-58 389	3,9
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-5 893	-6 113	-3,6
Résultat brut exploitation	115 313	121 113	-4,8
Coût du risque	-13 459	-3 656	268,1
Résultat d'exploitation	101 854	117 457	-13,3
Résultat net sur actifs immobilisés	-22 945	-6 785	238,2
Résultat courant avant impôt	78 909	110 672	-28,7
Résultat net exceptionnel	0	-24	-
Impôt sur les bénéfices	-15 177	-30 243	-49,8
Dotations/reprises nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux	-2 200	-19 918	-89,0
Résultat net	61 532	60 487	1,7

HORS BILAN SOCIAL

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-12	déc.-11	Variations en %
1. Engagements donnés :	1 453 563	1 801 608	-19
Engagements de financement	946 413	1 304 612	-27
Engagements en faveur d'établissements de crédit	0	0	-
Engagements internes au Crédit Agricole	0	150 000	-
Engagements en faveur de la clientèle	946 413	1 154 612	-18
Engagements de garantie	502 927	496 356	1
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		0	
Engagements internes au Crédit Agricole	344 975	344 975	0
Engagements d'ordre de la clientèle	157 952	151 381	4
Engagements sur titres	4 223	640	560
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise			
Titres à livrer au Crédit Agricole			
Autres engagements donnés	4 223	640	560
2. Engagements reçus :	3 091 397	2 827 431	9
Engagements de financement	741 152	611 152	21
Engagements reçus d'établissements de crédit	152	152	0
Engagements internes au Crédit Agricole	741 000	611 000	21
Engagements reçus de la clientèle			
Engagements de garantie	2 346 022	2 215 639	6
Engagements reçus d'établissements de crédit	172 507	290 231	-41
Engagements internes au Crédit Agricole	165 581	162 853	2
Engagements reçus de la clientèle	2 007 934	1 762 555	14
Engagements sur titres	4 223	640	560
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Titres à recevoir du Crédit Agricole			
Autres engagements reçus	4 223	640	559,8

BILAN CONSOLIDE - ACTIF
de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-12	déc.-11	Variations en %
Caisse, banques centrales, C.C.P.	26 931	26 187	2,8
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	50 495	56 627	-10,8
Instruments dérivés de couverture	37 211	20 640	80,3
Actifs financiers disponibles à la vente	723 765	678 263	6,7
Prêts et créances sur les établissements de crédit	409 311	588 482	-30,4
Prêts et créances sur la clientèle	8 334 919	8 207 286	1,6
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	128 415	86 141	49,1
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	124 351	113 438	9,6
Actifs d'impôts courants	0	0	-
Actifs d'impôts différés	24 036	5 884	308,5
Comptes de régularisation et actifs divers	204 981	215 504	-4,9
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	50 603	52 401	-3,4
Immobilisations incorporelles	1 049	1 185	-11,5
Ecart d'acquisition			
Total de l'Actif	10 116 067	10 052 038	0,6

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-12	déc.-11	Variations en %
Banques centrales, C.C.P.			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18 041	18 850	-4,3
Instruments dérivés de couverture	139 852	96 081	45,6
Dettes envers les établissements de crédit	5 184 375	5 580 713	-7,1
Dettes envers la clientèle	2 263 872	2 040 898	10,9
Dettes représentées par un titre	931 491	802 725	16,0
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts courants	8 980	8 566	4,8
Passifs d'impôts différés	0	0	-
Comptes de régularisation et passifs divers	192 828	193 315	-0,3
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurances			
Provisions	37 720	36 275	4,0
Dettes subordonnées	37 051	52 320	-29,2
Capitaux propres	1 301 857	1 222 295	6,5
Capitaux propres part du groupe	1 301 800	1 222 239	6,5
Capital et réserves liées	366 831	337 321	8,7
Réserves consolidées	860 284	792 699	8,5
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	14 964	14 027	6,7
Résultat de l'exercice	59 721	78 192	-23,6
Intérêts minoritaires	57	56	1,8
Total du Passif	10 116 067	10 052 038	0,6

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-12	déc.-11	Variations en %
Intérêts et produits assimilés	381 723	393 441	-3,0
Intérêts et charges assimilées	-230 684	-268 907	-14,2
Commissions (produits)	137 830	141 132	-2,3
Commissions (charges)	-21 619	-20 831	3,8
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	8 797	-2 541	-446,2
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-29 732	16 626	-278,8
Produits des autres activités	6 729	7 140	-5,8
Charges des autres activités	-2 119	-2 057	3,0
Produit net bancaire	250 925	264 003	-5,0
Charges générales d'exploitation	-155 603	-143 856	8,2
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-6 057	-6 124	-1,1
Résultat brut d'exploitation	89 265	114 023	-21,7
Coût du risque	-13 158	-1 800	631,0
Résultat d'exploitation	76 107	112 223	-32,2
Gains ou pertes nets sur autres actifs	26	27	-3,7
Variation des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt	76 133	112 250	-32,2
Impôts sur les bénéfices	-16 411	-34 058	-51,8
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net	59 722	78 192	-23,6
Intérêts minoritaires	1		-
Résultat net-part du groupe	59 721	78 192	-23,6

PARTIE IV - GESTION DES RISQUES

LES FACTEURS DE RISQUES NORME IFRS 7

En application de la norme IFRS 7 relative aux informations à fournir sur les instruments financiers, cette partie du rapport de gestion présente la nature des risques auxquels la caisse régionale est exposée, leur ampleur et les dispositifs mis en œuvre pour les gérer.

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 couvre principalement les types de risques suivants :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spread de crédit).
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité) ; y compris les risques du secteur de l'assurance.
- Les risques induits par la crise financière.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.
- Les risques juridiques : risques d'exposition potentielle du groupe à des procédures civiles ou pénales.
- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

La Caisse régionale du Finistère a déployé un dispositif de contrôle interne conforme aux exigences légales et réglementaires, et aux normes internes, d'ordre organisationnel, procédural et déontologique. Il est défini, au sein du Groupe Crédit Agricole, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant d'assurer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ces dispositifs ont fait l'objet d'un renforcement dans le cadre de la démarche du Groupe Crédit Agricole sur le ratio international de solvabilité « Bâle II ».

Les principes fondamentaux :

Les principes d'organisation et les composantes des dispositifs de contrôle interne de la Caisse Régionale du Finistère et communs à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole recouvrent des obligations en matière :

- D'information de l'organe délibérant (stratégies risques, limites fixées aux prises de risque, activité et résultats du contrôle interne)
- D'implication directe de l'organe exécutif dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne
- De définition claire des tâches, de séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle, de délégations formalisées et à jour,
- Des normes et procédures, notamment comptables et de traitement de l'information, formalisées et à jour.

Ces principes sont complétés par :

- Des systèmes de mesure et de surveillance des risques (de crédit, de marché, de liquidité, financiers, opérationnels, de non-conformité et juridiques) et des résultats, adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation. Les principaux facteurs de risques auxquels est exposée la Caisse régionale sont encadrés par des limites (globales, opérationnelles et individuelles) et procédures.
- Un système de contrôle, comprenant :
 - o des contrôles permanents réalisés par les unités opérationnelles et les fonctions supports ou par des collaborateurs dédiés, sous la responsabilité du Service Sécurité Financière et Conformité
 - o des contrôles périodiques assurés par le service Audit Inspection

Le contrôle interne :

Il s'appuie sur plusieurs dispositifs, notamment :

- Le dispositif de contrôle permanent s'appuyant sur un socle de contrôles opérationnels et de contrôles spécialisés effectués par des collaborateurs exclusivement dédiés
- Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité visant à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois et règlements, aux normes internes relatives notamment :
 - o aux activités de service d'investissement,
 - o à la prévention du blanchiment de capitaux
 - o à la lutte contre le financement du terrorisme
 - o à la lutte contre la fraude interne et externe
- Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière permettant de s'assurer de la qualité des données comptables et de gestion transmises au Groupe pour les besoins de la consolidation, notamment sur les aspects suivants : conformité aux normes applicables, concordance avec les comptes individuels arrêtés par l'organe délibérant, réconciliation des résultats comptable et de gestion.
- Le contrôle périodique (Audit-Inspection) s'assurant du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques.

Le pilotage du dispositif :

Afin de veiller à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne et au respect des principes énoncés ci-dessus sur l'ensemble du périmètre de contrôle interne de la Caisse Régionale du Finistère, trois responsables distincts du Contrôle Périodique, du Contrôle Permanent et du Contrôle de la Conformité ont été désignés. Les Responsables du Contrôle Périodique et du Contrôle Permanent sont directement rattachés au Directeur Général de la Caisse Régionale.

Par ailleurs, en application de l'arrêté du 19 janvier 2010, modifiant le règlement CRBF 97-02, le responsable du contrôle permanent de la Caisse régionale a été désigné Responsable de la filière « Risques ». Ce dernier, est chargé de veiller à la cohérence et à l'efficacité de la politique de risques de l'entité. Il s'appuie sur un dispositif d'ensemble de nature à favoriser le développement et le rehaussement de la culture risque de l'établissement.

Conformément à ces nouvelles dispositions réglementaires, la Caisse régionale a réalisé une cartographie des risques qui est régulièrement évaluée et actualisée, avec l'objectif d'identifier les actions en vue de maîtriser les risques et d'assurer l'adéquation entre risques et orientations de l'activité.

Elle identifie et évalue par ligne métier l'ensemble des risques encourus (bancaires et non bancaires) au regard des facteurs internes (complexité des activités exercées ou de l'organisation, qualité des systèmes...). La cartographie des risques résulte d'une analyse transversale de la vision globale des risques de l'activité.

Il a notamment vocation à alerter les organes exécutif et délibérant de toute situation pouvant avoir un impact significatif sur la maîtrise des risques.

Conformément aux modalités d'organisation communes aux entités du Groupe Crédit Agricole, décrites ci avant, et aux dispositifs et procédures existants au sein de la Caisse Régionale du Finistère, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Cette information est retranscrite notamment au moyen du rapport annuel sur le contrôle interne et sur la mesure et la surveillance des risques, mais aussi par des reportings réguliers d'activité, des risques et de contrôles.

1. LE RISQUE CREDIT

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

1.1. Objectifs et politique

La politique de gestion et de suivi des risques de crédit s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la Caisse Régionale et dans le respect :

- de la réglementation en vigueur relative à la distribution du crédit et au suivi des risques (Comité de la Réglementation Bancaire et Financière 97-02, 97-02 modifié, 93-05 ; Code Monétaire et Financier, Art L 518-1),

- des règles internes au Groupe Crédit-Agricole
- des recommandations du Comité de Bâle

Au sein de la Caisse Régionale, la distribution des crédits s'appuie sur des politiques d'intervention détaillées, révisées et validées chaque année par le Conseil d'Administration sur proposition de la Direction Générale qui statue sur les travaux du « Comité Politique Crédit » sous la présidence du Directeur Général Adjoint.

La politique « crédit » est formalisée et déclinée par marché : particuliers, entreprises, agriculture, professionnels, promotion immobilière, collectivités et institutionnels.

Accessibles en ligne à l'ensemble des collaborateurs de la Caisse Régionale, elle détaille les critères de sélection (géographiques, économiques, financiers) et de limitation des risques (plafonds d'engagement, division et partage des risques, politique de garantie).

La politique crédit inclue de façon claire les règles de délégations assises sur des critères de montant, de notation Bâle 2, d'exclusion (activités à risque). Enfin pour chaque marché, le document reprend l'organisation du schéma de distribution et du processus décisionnel.

L'organisation du dispositif crédit au sein de la Caisse Régionale vise à renforcer en permanence, la sécurisation du processus d'octroi, la surveillance, la détection, et le traitement des risques crédit.

1.2. Gestion du risque de crédit

1.2.1. Principes généraux de prise de risque

Toute opération de crédit nécessite une analyse approfondie de la capacité du client à rembourser son endettement. S'appuyant sur une approche économique et financière, elle doit s'inscrire dans la stratégie risques du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur, tant individuelles, opérationnelles que globales. La décision d'engagement s'appuie sur la note interne, dans le cadre du système de délégation en vigueur. Le Comité grands engagements de la Caisse régionale et son Président constituent l'instance ultime de décision pour les dossiers de plus de 3 Millions d'Euros d'exposition aux risques (EAD).

1.2.2. Méthodologies et systèmes de mesure des risques

1.2.2.1. Les systèmes de notation interne et de consolidation des risques de crédit

Description du dispositif de notation

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, les Caisses régionales, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles « banque de détail » et « grande clientèle ».

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Sur le périmètre de la « grande clientèle », la Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs. Un système de notation spécifique à quinze positions fonctionne en mode récurrent ; il s'appuie sur un outil intégrant une note financière et une note qualitative, corrigée par le niveau de chiffre d'affaires, ce pour les entreprises, les professionnels de l'immobilier et les collectivités publiques.

L'ensemble des systèmes bénéficie d'un back testing.

1.2.2.2. **Mesure du risque de crédit**

La Caisse Régionale du Finistère mesure ses risques de manière exhaustive et précise, c'est-à-dire en intégrant l'ensemble des catégories d'engagements (bilan, hors-bilan) et des positions, en consolidant les engagements sur les sociétés appartenant à un même groupe, en agrégeant l'ensemble des portefeuilles et en distinguant les niveaux de risques.

Les méthodologies de mesure sont documentées et justifiées. Elles sont soumises à un réexamen périodique afin de vérifier leur pertinence et leur adaptation aux risques encourus.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés.

Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

La Caisse régionale effectue un reporting trimestriel de ses risques de contreparties sur opération de marché avec suivi des notations des contreparties et des limites en montant sur les entités hors groupe.

Les principes de la politique d'engagements sur opération de marché reposent sur une qualification de la qualité du risque et de dispersion.

1.2.3. **Dispositif de surveillance**

1.2.3.1. **Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées**

La Caisse Régionale du Finistère assure la maîtrise des risques engagés. Cette surveillance passe par un suivi permanent des dépassements de limites et de leur régularisation, du fonctionnement des comptes, par une revue périodique des principaux risques et portefeuilles, portant en particulier sur les « affaires sensibles », et par une révision au moins annuelle de tous les autres.

Il existe un dispositif de limites qui comporte :

- Des limites globales formalisées par des plafonds d'engagement, des règles de divisions des risques etc., déclinées dans les politiques risques. Ces limites, établies en référence aux fonds propres et/ou aux résultats de la Caisse Régionale du Finistère ont été validées par l'organe exécutif et présentées à l'organe délibérant.
- Des limites opérationnelles encadrant l'octroi, formalisées dans les politiques risques.

27

- Des limites individuelles (contreparties, opérateurs) cohérentes avec les précédentes, accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations, double regard (double lecture et double signature) lorsqu'elles atteignent des montants ou des niveaux de risque le justifiant, etc.

Les engagements sur les dix plus grandes contreparties représentent au 31/12/2012 6,47% du portefeuille total de la Caisse Régionale contre 6,21% en 2011.

La couverture de Foncaris sur les 10 plus gros engagements Entreprises de la Caisse Régionale permet une réduction du risque de 49,7 M€. Par ailleurs, les contre-garanties reçues hors Foncaris (notamment d'autres Caisses Régionales) représentent 80,6 M€ sur ces mêmes dix plus importantes contreparties.

1.2.3.2. Processus de revue de portefeuille et de suivi sectoriel

Le dispositif de revue de portefeuille est structuré par segment de marché.

La planification annuelle est réalisée en relation avec le service en charge du Contrôle permanent.

L'échantillonnage est piloté par le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques en relation avec les services de financement, à partir de données bâloises, et décliné en début d'exercice pour l'ensemble des revues.

10 revues ont été réalisées sur la banque de détail, 4 sur les entreprises dont une relative aux financements de type L.B.O ou F.S.A, 3 sur le segment de la promotion immobilière et le logement social, et une sur les collectivités locales et associations.

Les filières sur lesquelles l'exposition de la Caisse régionale est importante font l'objet d'une surveillance particulière. Toute augmentation du risque entraîne une mise sous surveillance. Les travaux de l'exercice ont porté sur les filières « porcine » et « volaille ».

Au-delà des décisions de suivi rapproché de certains dossiers, ces revues peuvent donner lieu au déclassement en créances douteuses et litigieuses à dire d'expert avant même l'atteinte des critères normatifs.

1.2.3.3. Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance

Le schéma délégataire, basé sur la qualité des notes filtre les risques nés.

Le corps procédural de la Caisse Régionale organise le transfert des dossiers au sein de la filière recouvrement accompagné de règles de provisionnement conservatrices et différenciées entre le recouvrement amiable et contentieux.

Des recours ponctuels à des cabinets de recouvrement externes complètent le dispositif.

Deux instances sécurisent les processus de décision, de couverture et de veille : le comité des risques, le et le comité de suivi des risques.

Les contreparties défaillantes sont suivies au sein des portefeuilles des recouvreurs et rédacteurs contentieux qui en assurent la gestion jusqu'à l'obtention de solutions de redressement via les procédures de règlement amiable ou judiciaire, ou la décision de liquidation.

1.2.3.4. Processus de suivi des risques sur base consolidée

Le comité des risques est une instance de décision sur les dossiers gérés aux services de recouvrement amiable et contentieux.

Il est composé d'administrateurs, du Directeur des Crédits et des Risques, du Directeur des Entreprises et des Finances, des chefs de service recouvrement et contentieux.

Les dossiers sont présentés avec leur historique, le niveau d'engagements et les dernières analyses économiques et financières. Le triplet Bale 2 est systématiquement mis en relief.

Une analyse du risque liquidatif est produite et le dossier reprend l'avis d'expert du service concerné.

Le comité de suivi des risques est une instance de surveillance des risques.

Il est présidé par le Directeur Général adjoint, et composé du Directeur des Crédits et des Risques, du Directeur des Entreprises et des Finances, du Directeur Commercial et du Responsable du Contrôle Permanent et des Risques.

Ce comité, créé en juillet 2008, est une instance mensuelle opérationnelle. Il a pour but de faire un point régulier sur le traitement du risque aux différentes phases et sur les différents marchés, de décider toute évolution en matière de processus, d'outils ou d'actions particulières à mener pour mieux gérer et mieux anticiper le risque naissant.

1.3. Exposition

1.3.1. Exposition maximale

Tableau d'exposition maximale repris de la note 3.1 des états financiers consolidés (hors opérations internes au Crédit Agricole)

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	50 495	56 627
Instruments dérivés de couverture	37 211	20 640
Actifs disponible à la vente (hors titres à revenu variable)	158 366	109 474
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	35 719	11 214
Prêts et créances sur la clientèle	8 334 919	8 207 286
Actif financiers détenus jusqu'à l'échéance	124 351	113 438
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciations)	8 741 061	8 518 679
Engagements de financement donnés (hors opérations internes)	946 413	1 154 611
Engagements de garantie financière donnés (hors opérations internes)	133 346	131 672
Provisions - Engagements par signature	- 2 960	- 2 666
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	1 076 799	1 283 617
Exposition maximale au risque de crédit	9 817 860	9 802 296

1.3.2. Concentration (hors opérations internes au Crédit agricole)

(en milliers d'euros)	Encours bruts 2012	Encours bruts 2011	% total 2012
Administrations centrales	1 707	20 452	0,02%
Banques centrales			0,00%
Etablissements de crédit	35 719	11 214	0,41%
Institutions non établissements de crédit	1 165 893	1 134 241	13,50%
Grandes entreprises	1 546 310	1 523 254	17,90%
Clientèle de détail	5 887 708	5 794 968	68,17%
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	8 637 337	8 484 129	100,00%

Source : note 3.1 des annexes publiables consolidées

La ventilation des encours bruts par agent économique montre l'importance de la banque de détail (68,17% contre 68,3% en 2011)

1.3.3. Qualité des encours

1.3.3.1. Analyse des prêts et créances par catégorie

Actif financier en souffrance : selon l'IFRS 7, un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle.

(en milliers d'euros)	31/12/2012						31/12/2012	
	Ventilation par ancienneté d'impayé des encours en souffrance					Valeur nette comptable des actifs dépréciés individuellement		Dépréciations d'actifs financiers individuellement et collectivement testés
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an	Valeur comptable des actifs financiers en souffrance			
Instruments de capitaux propres						403 256	-43 409	
Instruments de dette	0	0	0	0	0	0	-934	
Administrations centrales					0			
Banques centrales					0			
Etablissements de crédit					0			
Institutions non établissements de crédit					0			
Grandes entreprises					0		-934	
Clientèle de détail					0			
Prêts et avances	256 734	3 664	19 124	0	279 522	94 101	-265 765	
Administrations centrales					0			
Banques centrales					0			
Etablissements de crédit	4 594				4 594			
Institutions non établissements de crédit	95 981		2 505		98 486	1 077	-1 809	
Grandes entreprises	71 602	2 519	14 320		88 441	28 091	-70 739	
Clientèle de détail	84 557	1 145	2 299		88 001	64 933	-193 217	
Total Actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement	256 734	3 664	19 124	0	279 522	497 357	-310 108	

	31/12/2011						31/12/2011	
	Ventilation par ancienneté d'impayé des encours en souffrance					Valeur nette comptable des actifs dépréciés individuellement		Dépréciations d'actifs financiers individuellement et collectivement testés
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an	Valeur comptable des actifs financiers en souffrance			
(en milliers d'euros)								
Instruments de capitaux propres						5 024	-4 416	
Instruments de dette	0	0	0	0	0	0	-934	
Administrations centrales					0			
Banques centrales					0			
Etablissements de crédit					0			
Institutions non établissements de crédit					0			
Grandes entreprises					0		-934	
Clientèle de détail					0			
Prêts et avances	107 664	797	77	0	108 538	86 427	-264 695	
Administrations centrales					0			
Banques centrales					0			
Etablissements de crédit					0			
Institutions non établissements de crédit	28 241				28 241	491	-918	
Grandes entreprises	48 932	36			48 968	19 666	-70 431	
Clientèle de détail	30 491	761	77		31 329	66 270	-193 346	
Total Actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement	107 664	797	77	0	108 538	91 451	-270 045	

1.3.3.2. Dépréciation et couverture du risque

a. Politique de dépréciation et couverture des risques

Dépréciations au titre du risque de crédit avéré

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par la Caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan. Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude, contrepartie par contrepartie, peut être remplacée par une estimation statistique des pertes prévisionnelles.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Dépréciation au titre du risque de crédit non affectée individuellement

Par ailleurs, la Caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère a également constaté à l'actif de son bilan consolidé des provisions destinées à couvrir des risques clientèle non affectés individuellement, tels que les provisions sectorielles ou des provisions calculées à partir des modèles Bâle II. Ces dernières visent à couvrir des risques identifiés pour lesquels il existe statistiquement ou historiquement une probabilité de non-recouvrement partiel, sur des encours non classés en douteux ou non dépréciés individuellement.

b. Encours d'actifs financiers dépréciés

(en milliers d'euros)	31/12/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	1 707				1 707
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	35 719				35 719
Institutions non établissements de crédit	1 165 893	2 886	-1 809		1 164 084
Grandes entreprises	1 546 310	87 971	-59 880	-11 793	1 474 637
Clientèle de détail	5 887 708	182 759	-117 826	-75 391	5 694 491
Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	8 637 337	273 616	-179 515	-87 184	8 370 638

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 29 958 milliers d'euros

(en milliers d'euros)	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	20 452				20 452
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	11 214				11 214
Institutions non établissements de crédit	1 134 241	1 409	918		1 133 323
Grandes entreprises	1 523 254	81 859	62 193	9 172	1 451 889
Clientèle de détail	5 794 968	186 488	120 218	73 128	5 601 622
Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	8 484 129	269 756	183 329	82 300	8 218 500

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 29 349 milliers d'euros

1.4. Coût du risque sur base consolidée

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-68 012	-62 611
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		
Prêts et créances	-61 879	-54 801
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs	-117	-466
Engagements par signature	-432	-1 023
Risques et charges	-5 584	-6 321
Reprises de provisions et de dépréciations	55 326	61 223
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		
Prêts et créances	50 969	58 169
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs		
Engagements par signature	138	1 809
Risques et charges	4 219	1 245
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-12 686	-1 388
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-626	-1 049
Récupérations sur prêts et créances amortis	251	637
Décotes sur crédits restructurés	-97	
Pertes sur engagements par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-13 158	-1 800

Répondant aux exigences réglementaires, la Caisse régionale, dispose de données relatives à un stress-test sur son portefeuille crédits. Elles permettent :

- la mesure de la sensibilité du portefeuille à des scénarii défavorables
- l'identification de poches de risques de concentration
- l'identification de filières sensibles

2. LE RISQUE DE MARCHE

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment :

- les taux d'intérêts,
- les spreads de crédit,
- les taux de change,
- le cours des actions,
- le prix des matières premières,
- ainsi que de leur volatilité implicite.

2.1. Objectifs et Politique

La Caisse régionale du Finistère est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres ou le résultat selon les titres.

Le Banking book

La Caisse Régionale du Finistère distingue dans sa politique de placement des Excédents de Fonds Propres des orientations différentes selon les horizons de gestion : titres détenus jusqu'à maturité (HTM) et titres comptabilisés en juste valeur (AFS et JVPO). Seule cette dernière catégorie hors participations représente un risque de marché et est suivie comme tel par des mesures de contrôle adaptées.

Le Trading book

La Caisse Régionale du Finistère n'a pas de portefeuille affichant une intention de trading.

2.2. Gestion du risque

* Dispositif local et central

Le contrôle des risques de marché est réalisé à deux niveaux distincts mais complémentaires :

- au niveau du groupe Crédit Agricole S.A., la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles,
- au niveau de la Caisse Régionale du Finistère, le Responsable des Risques et Contrôles Permanents, pilote et contrôle les risques de marché issus des activités.

* Les comités de décision et de suivi des risques

- Organes de suivi des risques au niveau du groupe Crédit Agricole S.A. :
 - le Comité des Risques Groupe (CRG),
 - le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR),
 - le Comité Normes et Méthodologies.

- Organes de suivi des risques au niveau de la Caisse Régionale du Finistère
 - le Conseil d'Administration valide la politique financière sur proposition de l'organe exécutif et est informé des résultats de cette dernière au minimum une fois par an,
 - le Comité Financier, sous présidence du Directeur Général, met en oeuvre les stratégies financières. Il est informé du respect des limites par l'intermédiaire de tableaux de bords de Contrôle Interne mensuels et de tableaux de bord trimestriels réalisés par le middle office,
 - le Comité de Trésorerie est l'organe de fonctionnement interne à la direction des finances, il a en charge la mise en oeuvre des stratégies définies en Comité Financier,
 - le RCPR assiste au Comité Financier et est destinataire des tableaux de bord de Contrôle Interne.

2.3. Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés

L'encadrement des risques de marché de la Caisse Régionale du Finistère repose sur la combinaison d'un ensemble d'indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et, ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarios de stress, le seuil d'alerte global et les limites individuelles (seuils d'alerte loss par ligne).

* Les indicateurs

- La VaR (Value at risk)

Définition

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la Caisse Régionale retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Actuellement, la méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique. Pour converger avec le standard du groupe, il est prévu une évolution de la méthodologie afin de calculer une VAR historique.

Limites du calcul de la VaR paramétrique

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont les suivantes :

- la VAR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution Normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs,
- l'horizon fixé à « 1 mois » suppose que toutes les positions peuvent être liquidées ou couvertes en un mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise,
- l'utilisation d'un intervalle de confiance de 99% ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle.

Limites et alertes

- La VAR est calculée et présentée au comité financier mensuellement. Elle fait l'objet de seuils d'alerte à 2 niveaux : direction générale et conseil d'administration
- **Les stress scenarii**

La mesure du risque en stress test :

- Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarios », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.
- ces calculs de scénarii de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :
 - les scénarios historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé,
 - les scénarios hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes,
 - les scénarios adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarios harmonisés au niveau du groupe sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés. Le résultat de ces analyses mensuelles est transmis à la Direction Générale, au Directeur Financier et au RCPR lors du comité financier.

En complément de cette approche, un calcul semestriel de scénario adverse est calculé par le middle office. Le résultat de cette approche est communiqué aux membres du comité financier par l'intermédiaire du reporting de Contrôle Interne. Elle fait l'objet de seuils d'alerte à 2 niveaux : direction générale et conseil d'administration.

- **Les limites globales**
- L'impact négatif sur le compte de résultat est limité par un pourcentage du PNB annuel
- **Les limites individuelles**
- Des seuils d'alerte Loss ont été définis sur la base de la valeur de marché, rapportée au prix en début d'exercice.

- utilisation des dérivés de crédit

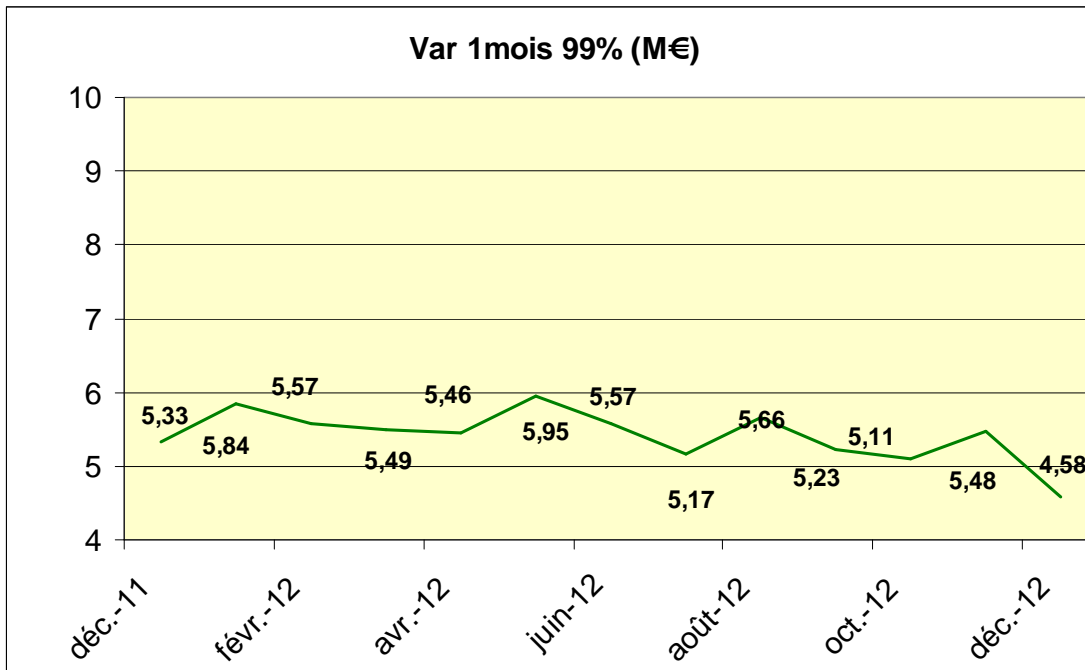
La Caisse Régionale du Finistère n'est pas concernée par des activités de trading, de structuration ou de ventes de produits dérivés de crédits.

2.4. Exposition : activités de marché (Value at Risk)

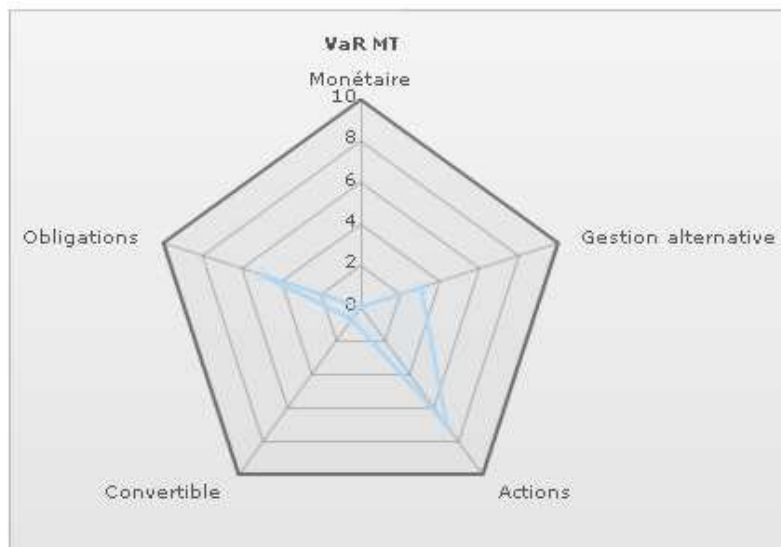
La VAR est calculée sur les titres du banking book valorisés en valeur de marché. Elle est obtenue par la sommation des risques représentés par les différentes classes d'actifs en portefeuille.

Evolution de la VAR sur l'année 2012

La VaR est restée stable au cours de l'année 2012, l'allocation du portefeuille ayant peu évolué au cours de l'année.



Contribution des facteurs de risques à la VAR au 31.12.2012



La classe action contribue essentiellement au risque du portefeuille, suivi par la classe obligation.

2.5. Risque Action

* Risque sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage

La Caisse Régionale du Finistère n'a pas de trading book. Elle n'a pas d'activité de trading ni d'arbitrage.

* Risque sur actions provenant des portefeuilles de placement

Le risque action porte sur des EMTN à orientation action inscrits dans le banking book. L'encours en valeur de marché était de 28.7M€ au 31.12.2012. Ces différents produits se sont fortement appréciés en 2012, en lien avec la progression des indices sous-jacents.

3. LE RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL

3.1. Objectifs et politique

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book")".

La gestion du risque de taux d'intérêt global vise à protéger la valeur patrimoniale de la Caisse Régionale, ainsi qu'à optimiser la marge d'intérêt.

La valeur patrimoniale et la marge d'intérêt évoluent du fait de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette et des flux de trésorerie des instruments financiers composant le bilan et le hors bilan. Cette sensibilité naît dès lors que les actifs et les passifs ont des échéances de fixation de leur taux d'intérêt non synchronisées.

3.2. Méthodologie

Le périmètre concerné par la gestion du risque de taux d'intérêt global couvre la totalité du bilan (banking book) et du hors bilan. Conformément aux recommandations de Crédit Agricole S.A., la méthode utilisée pour le suivi du risque de taux d'intérêt global est la méthode de détermination des GAP de taux statiques, avec application des conventions d'écoulement nationales pour les produits sans date d'échéance. L'outil utilisé est l'outil national Cristaux 2 depuis le 30/06/08.

Les GAPS sont calculés chaque mois sur 30 ans en pas mensuel les deux premières années puis en moyennes annuelles au-delà. Ils mesurent les Gap Synthétiques comprenant les Gaps de taux fixe (y compris les fixings des taux révisables), les GAPS inflation, les GAPS équivalents delta TF (issus des produits Capés), et la Valeur Actuelle Nette.

Les limites de Gaps Synthétiques sont calculées en pas mensuel sur 24 mois puis en pas annuel de l'année 3 à 30. Les limites sont revues annuellement et validées par le Conseil d'Administration.

Les instruments financiers utilisés pour couvrir le risque de taux sont des instruments de hors - bilan standards type swaps de taux fixe ou caps de couverture sur index révisable.

Révision des limites effectuée lors du conseil d'administration du 28 février 2011		2012 PNB d'activité budgété : 224 M€ FP prudentiels 31/12/11 : 771 M€
« Limite VAN »		77 M€
« Limites Gaps » <u>globales</u>	Années 1 et 2	560 M€
	Années 3 à 10	450 M€
« Limites Gaps » <u>opérationnelles</u>	Années 1 et 2	100% des limites globales 560 M€
	Années 3 à 10	80% des limites globales 360 M€

3.3. Gestion du risque

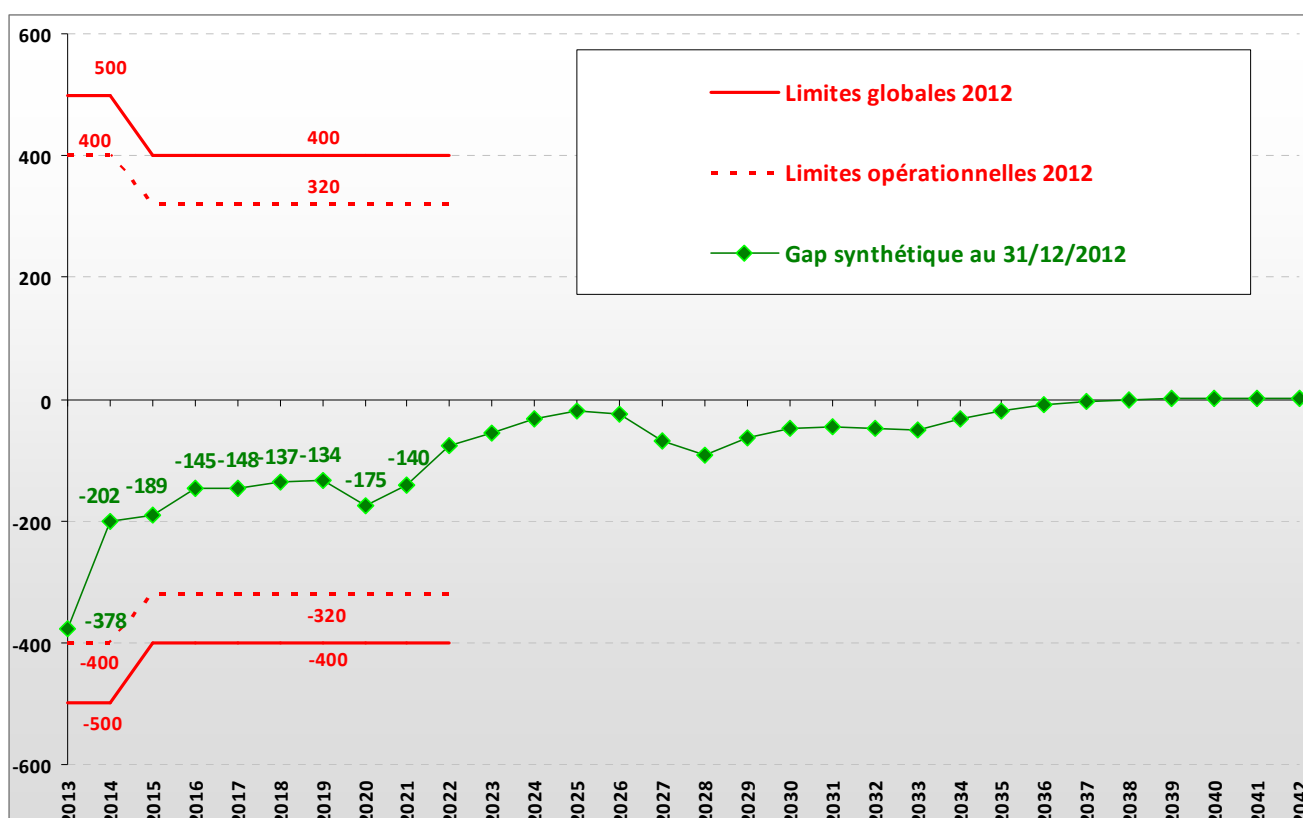
Le risque de taux d'intérêt global fait l'objet de présentations mensuelles au Comité Financier de la Caisse Régionale du Finistère. La gestion de notre exposition est réalisée dans le respect des limites fixées tout en profitant du contexte de transformation.

Un Tableau de Bord établi par le back office trésorerie, reprend les principaux éléments d'exposition et de respect des limites en matière de risques de taux.

Par ailleurs, une information au Conseil d'Administration est assurée au minimum une fois par an. Le Directeur Financier assure cette information, et présente également la politique annuelle à chacune de ses révisions.

3.4. Exposition

Les gaps de taux mesurent l'excédent ou le déficit de ressources à taux fixe. Conventionnellement, un chiffre positif (négatif) représente un risque à la baisse (hausse) des taux sur l'année considérée. Le résultat de ces mesures au 31 décembre 2012 se présente comme suit.



4. RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

La réglementation relative à la gestion du risque de liquidité vise l'ensemble des établissements de crédit. Au sein du Crédit Agricole, elle s'applique donc individuellement à chaque Caisse Régionale. En outre, au terme de la loi bancaire, Crédit Agricole SA assure la liquidité (et la solvabilité) de l'ensemble des entités du groupe.

4.1. Objectifs et Politique

Les exigences réglementaires en matière de liquidité sont définies par :

- Le règlement CRBF n°88-01 modifié par l'arrêté du 11 septembre 2008 relatif à la liquidité modifiée;
- l'instruction de la Commission bancaire n°88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité modifiée par l'instruction n°93-01 du 29 janvier 1993 et n°2000-11 du 4 décembre 2000;
- l'instruction de la Commission bancaire n°89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement. Le refinancement de la Caisse régionale sur les marchés s'effectue par émissions de CDN ou BMTN interbancaires mais également auprès de Crédit Agricole SA par le biais d'emprunts en blanc ou d'avances. La caisse régionale a également bénéficié en 2012 d'avances spécifiques bonifiées par l'intermédiaire de la SFH et de la CRH

La gestion du risque de liquidité se traduit par la mesure au travers de l'étude des échéanciers d'emplois et des ressources contractuels ou modélisés, ce qui permet de mettre en évidence les exigibilités à différentes échéances.

L'objectif de la caisse régionale est d'optimiser le coût de son refinancement et d'être en mesure de faire face à des situations de crise.

4.2. Gestion du risque

Crédit Agricole SA est en charge de la gestion de la liquidité globale du Groupe Crédit Agricole au travers de l'organisation financière interne de ce dernier.

Afin de garantir le respect de ces règlements concernant la liquidité, la Caisse Régionale du Finistère a développé des outils de mesure qui permettent d'anticiper les besoins de refinancement sur le marché interbancaire. Toutes les opérations sont encadrées par des délégations en montant et en taux définies par la politique annuelle de refinancement validée par le conseil d'administration, et donnent lieu à une présentation mensuelle en Comité Financier. Le Middle Office Trésorerie, rattaché hiérarchiquement de façon indépendante au Chef Comptable, procède au fil de l'eau à la vérification de l'ensemble des opérations effectuées par le Front Office.

4.3. Condition de refinancement en 2012

En juillet, le taux de refi de la BCE est passé pour la première fois depuis la création de la BCE sous la barre des 1% (0.75%) ; les taux courts (eonia, euribor) ont diminué au cours de l'année pour atteindre des niveaux historiquement bas (reflétant l'excès de liquidité et la baisse du risque bancaire). La BCE a également pris des mesures non conventionnelles (LTRO + OMT) de façon à éviter une crise de liquidité et à réduire le risque souverain. Ces actions ont eu pour effet de réduire les spreads des établissements bancaires européens.

Outre les émissions de TCN et emprunts en blanc auprès de CASA, la caisse régionale du Finistère a bénéficié de ressources provenant des émissions sécurisées réalisées par :

- la covered pour 64M€, portant les encours à 428M€ au 31/12/12 contre 364M€ au 31/12/11
- la CRH pour 29 M€, portant les encours à 158M€ au 31/12/12 contre 128M€ au 31/12/11.

4.4. Méthodologie

Le pilotage du risque de liquidité repose sur :

- **Des Règles fixées par le régulateur :**

- Coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois. >100%
- Tableau de trésorerie prévisionnel à une semaine des flux de trésorerie.
- Tableau de suivi du coût des refinancements obtenus au cours du trimestre.

- **Des Règles internes au Groupe :**

3 sur le risque d'illiquidité lié à l'endettement court terme :

- Maintenir durant au moins **un an** une situation de trésorerie excédentaire dans un scénario de crise **systemique** du type 2007-2009.
- Maintenir durant au moins **un mois** une situation de trésorerie excédentaire dans un scénario de crise portant sur le seul nom du Crédit Agricole (idiosyncratique)
- Maintenir durant au moins **deux semaines** une situation de trésorerie excédentaire dans un scénario de crise globale (idiosyncratique et systemique)

1 sur le risque d'illiquidité lié à l'endettement long et moyen terme :

- Permettre un **renouvellement de la dette long terme nette (>1an)** sans sollicitation excessive du marché.

1 sur le risque de prix lié à l'existence d'une position de transformation en liquidité.

- Limiter le risque de **perte en PNB** engendrée par l'impact d'une **hausse du spread d'émission LT** du Groupe sur une position de transformation en liquidité.

4.5. Exposition

Le coefficient de liquidité au 31/12/12 est de 123% contre 133% au 31/12/11 pour un minimum réglementaire de 100%.

L'encours de CDN interbancaires était de 829 M€ à fin 2012, celui des BMTN de 20 M€, pour des programmes respectifs de programme annuel de 1 800 M€ et 600 M€ y compris les TCN clientèles (39M€ d'encours à fin 2012).

La limite CT (conditionnelle) de 1131M€ est consommée à hauteur de 1049M€ et le déficit collecte crédit est de 2 353 M€ à la fin de l'année, en amélioration de 18M€.

La concentration des échéances de dettes long terme représente en moyenne semestrielle 1.94% de l'encours des crédits pour l'année 2013 et 1.36% pour 2014 pour une limite à 2.5%.

Le risque de prix de liquidité est de 4% du PNB sur le semestre le plus exposé pour une limite à 7.5%.

4.6. Politique de couverture

• Ces couvertures sont initiées en face d'éléments du bilan de la Caisse Régionale, tant au Passif qu'à l'Actif. Ces éléments sont regroupés par stratégies visant à réduire le risque de taux de la Caisse Régionale et constituent des portefeuilles d'actifs/passifs couverts (cf. la gestion du Risque de Taux d'Intérêt Global).

La gestion du risque de taux d'intérêt global vise à concilier deux approches :

* la protection de la valeur patrimoniale au travers de dérivés de couverture de juste valeur (Fair Value Hedge)

* la protection de la marge d'intérêt au moyen d'instruments dérivés de couverture des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

• Les instruments financiers désignés comme instruments de couverture (Réf IFRS 7.22) par la Caisse Régionale du Finistère sont essentiellement des swaps emprunteurs TF, des achats de Caps et, marginalement, des swaps emprunteurs structurés et des swaps prêteurs TF.

5. LES RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

5.1. Objectifs et politique

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la direction générale (via le volet risques opérationnels du comité de contrôle interne), rôles des Responsables des Contrôles Permanents et des Risques (Crédit Agricole S.A et entités) en matière d'animation du dispositif et de synthèse, responsabilités des entités dans la maîtrise de leurs risques (par l'intermédiaire du réseau des Managers des Risques Opérationnels),
- identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- calcul et allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,
- réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

5.2. Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse régionale.

L'organe exécutif est par ailleurs informé, a minima, trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse Régionale.

Ce tableau de bord trimestriel reprend :

- Le coût du risque de la période
- Les indicateurs de suivi de la fraude
- Les seuils de la politique de gestion des risques opérationnels
- Le nombre d'alerte de la période
- Les faits marquants de la période*
- Les indicateurs de risque

44

- Les principaux éléments de la dernière cartographie des risques opérationnels
- Les exigences en fonds propres AMA et TSA
- Les indicateurs de suivi du stock de provisions risques opérationnels
- La répartition du coût du risque par catégorie de Bâle
- Les plans d'action issus de la collecte et de la cartographie

Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Pour 2012, La Caisse Régionale a procédé, comme chaque année, à une nouvelle analyse de la cartographie des risques et des données de pertes pour une adaptation des plans d'actions. Pour améliorer la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi des plans d'actions, elle utilise l'outil du Contrôle Interne groupe.

La Caisse Régionale a mené, en 2012, les travaux annuels d'analyse de scénarii majeurs, analyse nécessaire à la détermination de la couverture du risque exceptionnel, et à la détermination de l'exigence en fonds propres dans le cadre de Bâle II.

Ces travaux couvrent intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse Régionale.

En 2011, un nouvel outil de collecte des incidents, OLIMPI@, partie intégrante de la solution logiciel Groupe contrôles permanents (RCP : Risques et Contrôle Permanent) à destination de l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole (Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. et filiales de Crédit Agricole S.A.), a été déployé, faisant suite à celui d'EUROP@, outil de cartographie des Risques Opérationnels.

5.3. Méthodologie

Sa validation par l'ACP a été actée en décembre 2007

Méthodologie utilisée pour le calcul des exigences de fonds propres

La Caisse Régionale met en œuvre la méthode de mesure avancée (AMA) pour les risques opérationnels. Le dispositif défini par le Groupe et décliné dans la Caisse Régionale vise à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période d'un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarios et de facteurs reflétant l'environnement).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type "Loss Distribution Approach" (LDA) qui est unique au sein du Groupe.

Ce modèle LDA est mis en œuvre d'une part sur les données internes collectées mensuellement dans la Caisse Régionale, ce qui constitue son historique de pertes, et d'autre part sur des scénarios majeurs qui permettent d'envisager des situations non observées dans l'entité et ayant une probabilité de survenance au-delà de l'horizon d'un an. Ce travail d'analyse est mené dans la Caisse Régionale à partir d'une liste

Groupe de scénarios applicables à la banque de détail, piloté et contrôlé par Crédit Agricole SA. Cette liste de scénarios majeurs fait l'objet d'une révision annuelle et a pour but de couvrir l'ensemble des catégories de Bâle, ainsi que toutes les zones de risques majeurs susceptibles d'intervenir dans l'activité banque de détail.

Pour les Caisses Régionales un principe de mutualisation des données internes est mis en œuvre. Ce principe de mutualisation du calcul de l'Exigence de Fonds Propres pour l'ensemble des Caisses Régionales concerne la partie de l'Exigence de Fonds Propres qui dépend de l'historique de pertes. Ainsi les historiques de pertes de l'ensemble des Caisses Régionales sont concaténés ce qui permet de disposer d'une profondeur d'historique d'incidents accrus et d'un profil de risque plus complet.

La mutualisation des données lors de la détermination de la charge en capital implique de réaliser une répartition de cette charge par Caisse Régionale. Pour ce faire Crédit Agricole SA utilise une clé de répartition prenant en compte les caractéristiques de la Caisse Régionale (coût du risque et PNB de l'année écoulée).

Un mécanisme de diversification du risque est mise en œuvre dans le modèle LDA du Groupe. Pour ce faire un travail d'experts est mené à Crédit Agricole S.A. afin de déterminer les corrélations de fréquence existantes entre les différentes catégories de risque de Bâle et entre les scénarios majeurs. Ce travail d'expert a fait l'objet cette année d'une formalisation accrue, visant à structurer l'argumentation autour de différents critères qualitatifs (corrélation conjoncturelle, corrélation structurelle, étude des fréquences historiques, matrice d'incertitude...).

A l'origine la méthodologie risque opérationnel a été présentée et validée en Comité des Normes et Méthodes (CNM) le 15 février 2007. Depuis lors le calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel s'est inscrit dans un procédé industriel de calcul annuel pour le Groupe Crédit Agricole. Pour information l'ensemble de la méthodologie Risques Opérationnels a été représenté au CNM de décembre 2011.

5.4. Exposition

Répartition des pertes opérationnelles (coût net) en % par type d'événements (cf. catégories bâloises), en distinguant les risques opérationnels « purs » des risques opérationnels « frontière », relatif au crédit (diminution du montant recouvrable). :

Année de détection	type de risque opérationnel	Fraude Interne	Fraude Externe	Pratiques en matière d'emploi et de sécurité sur l	Clients, produits et pratiques commerciales	Dommages occasionnés aux actifs physiques	Interruptions de l'activité et dysfonctionnement d	Exécution, livraison et gestion des processus	TOTAL
2008	Risques opérationnels purs	0,00%	9,74%	4,74%	2,89%	0,68%	1,01%	16,83%	35,90%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,00%	0,00%	6,17%	0,00%	0,00%	57,94%	64,10%
2009	Risques opérationnels purs	0,00%	12,45%	0,35%	4,94%	0,75%	11,10%	42,25%	71,83%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,32%	0,00%	0,42%	0,00%	0,00%	27,43%	28,17%
2010	Risques opérationnels purs	0,01%	8,28%	0,01%	4,09%	1,23%	3,53%	41,06%	58,20%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,20%	0,00%	0,00%	0,00%	1,68%	39,92%	41,80%
2011	Risques opérationnels purs	0,03%	13,61%	0,00%	7,40%	0,22%	10,76%	14,49%	46,51%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,16%	0,00%	0,47%	0,00%	0,00%	52,85%	53,49%
2012	Risques opérationnels purs	0,00%	9,21%	0,01%	10,37%	0,05%	5,78%	61,96%	87,38%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	12,62%

46

Résultats de la mesure des risques opérationnels au 31 décembre 2012
FINISTERE 829

2012 en K€	Fraude Interne		Fraude Externe		Pratiques emploi / sécurité sur le lieu de		Rel. clientèle / produits /et pratiques		Dommages aux actifs corporels		Dysfonct. activités / systèmes		Traitement opérations / gestion processus		Synthèse (coût du risque opérationnel)				Synthèse (coût du risque frontière)			
	Nb I	MB	Nb I	MB	N I	MB	Nb I	MB	Nb I	MB	Nb I	MB	Nb I	MB	Nb I	MB	MB définitif	MN définitif	Nb I	MB	MB définitif	MN définitif
coût du risque opérationnel : tous domaines	0	0	1 954	-922	1	0	48	-289	4	-1	7	-216	1 017	-3 168	3 031	-4 597	-1 129	-753				
coût du risque opérationnel frontière : tous domaines	0	0	2	-19	0	0	0	0	0	0	1	-1	8	-314					11	-334	-24	

5.5. Assurance et couverture des risques opérationnels

En méthode avancée, la Caisse Régionale peut prendre en compte les effets de l'assurance pour diminuer l'exigence en fonds propres dans la limite de 20% du total des fonds propres alloués aux risques opérationnels. Cet effet réducteur peut être pris en compte par la Caisse Régionale dans la mesure où son assureur répond aux exigences réglementaires. Dans la méthodologie Groupe appliquée à la Caisse Régionale, l'effet assurance est pris en compte au niveau d'un scénario majeur de destruction du site névralgique. Pour déterminer le montant de l'Exigence en Fonds Propres prenant en compte l'effet réducteur de l'assurance il est nécessaire de déterminer un certain nombre de paramètres calculés par l'assureur à savoir le taux de couverture, le taux d'assurabilité, la franchise globale du sinistre. La détermination de ces paramètres se fait en étudiant conjointement le scénario majeur de la Caisse Régionale et les polices d'assurance susceptibles d'intervenir.

La prise en compte de la part d'exigence en fonds propres mutualisée liée à l'historique de pertes, de la part d'exigence en fonds propres relatives aux scénarios majeurs et les caractéristiques de l'assurance permettent ensuite de déterminer le montant total de l'exigence en fonds propres AMA.

6. RISQUES DE NON-CONFORMITE

Le dispositif de contrôle des risque de non-conformité vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme et la prévention et lutte contre la fraude externe et interne.

Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, etc.

L'année 2012, aura été marquée par :

- un renforcement du dispositif de contrôle en matière de prévention du blanchiment, par la poursuite des travaux engagés en matière de connaissance client conformément à la 3^{ème} directive européenne,
- une démarche d'autoévaluation en matière de protection de la clientèle par la production de l'annexe dédiée du Rapport Annuel de Contrôle Interne et la participation du Responsable de la Conformité aux groupes de travaux nationaux,
- la poursuite de la mise en conformité de nos pratiques en matière de conseil en investissement, par une sensibilisation des collaborateurs sur des supports vidéo pédagogiques et le suivi de plans d'actions dédiés,
- la mise en œuvre des engagements relationnels Groupe Crédit Agricole (rémunération des conseillers, mémo préalables à la vente, augmentation des délais de rétractation), des décisions stratégiques œuvrant à une meilleure culture de la prévention des risques de non-conformité.

Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le Responsable de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A. Des axes d'amélioration ont été identifiés en matière de mise à jour des dossiers clients personnes morales, de respect des normes professionnelles / consommérisme. Des plans d'action basés sur les revues de processus seront menés sur l'année 2013.

PARTIE V - AUTRES INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

1. Répartition du capital :

Le capital de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère est composé de parts sociales cessibles nominatives souscrites par les sociétaires et de Certificats Coopératifs d'Associés.

Il se répartit comme suit :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres au 01/01/2012	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Nombre de titres au 31/12/2012	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)						
Dont part du Public						
Dont part Crédit Agricole S.A.						
Dont part Auto-détenue						
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	3 001 851			3 001 851	30,00%	0,00%
Dont part du Public	500 000			500 000	5,00%	0,00%
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 501 851			2 501 851	25,00%	0,00%
Parts sociales	7 005 559			7 005 559	70,00%	100,00%
Dont 40 Caisses Locales	7 005 526			7 005 526	70,00%	85,47%
Dont 18 administrateurs de la CR et 16 sociétaires (anciens administrateurs)	32			32	0,00%	14,10%
Dont Crédit Agricole S.A.	1			1	0,00%	0,43%
Total	10 007 410	0	0	10 007 410	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 10,00 € et le montant total du capital est 100.074 K€

2. Dividendes :

Au titre de l'exercice 2012, le Conseil d'administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère a proposé un dividende net 1,84 euros par CCA et de 0,278 euros par part sociale sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale.

Par ailleurs, les dividendes versés au titre des trois derniers exercices sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Année de rattachement du dividende	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net
2009	1,63	0,38
2010	1,76	0,338
2011	1,81	0,358
Prévu 2012	1,84	0,278

3. Affectation du résultat :

L'affectation du résultat, la fixation et la mise en paiement du dividende 2012 sont proposées dans le projet de résolutions présentées par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère du 28 mars 2013.

Le texte de la résolution est le suivant :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat de l'exercice clos le 31/12/2012, se soldant par un bénéfice de 61 531 674 ,18 Euros :

- 1 947 545,40 Euros pour l'intérêt à payer aux porteurs de parts sociales, ce qui correspond à un taux de 2,78 %,
- 5 523 405,84 Euros représentant le dividende à verser aux porteurs de certificats coopératifs d'associés pour l'exercice 2012, soit un dividende de 1,84 euro net par titre,
- 40 545 542,20 Euros à la réserve légale,
- 13 515 180,74 Euros aux réserves facultatives.

4. Tableau de résultat des 5 derniers exercices :

Exercice	Résultat net (base sociale) <i>en milliers d'euros</i>
2012	61 532
2011	60 487
2010	58 557
2009	54 338
2008	48 550

5. Rémunération des dirigeants :

Nature	Montant <i>milliers d'€uro</i>
Avantages à court terme	2 711
Avantages postérieurs à l'emploi	1 047
Avantages à long terme	36

6. Loi de Modernisation de l'Economie, article 24, II :

Le solde du poste « fournisseurs » à fin décembre 2012 s'établit à 1,98 M€ contre 0,6 M€ à fin décembre 2011 et concerne majoritairement des factures dont l'imputation comptable est antérieure à moins d'un mois et dont l'échéance de règlement est au maximum de 1 mois.

7. Dépenses non déductibles :

Le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts s'élève à la somme de 24 524 €.